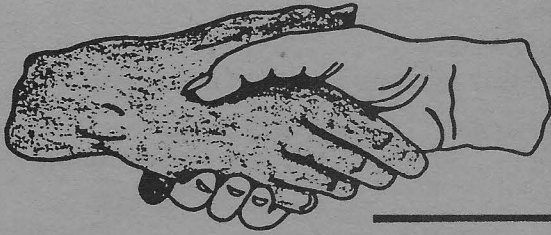


NUMÉRO SPÉCIAL 3.00\$



OKAMI

Journal de la Société d'Histoire d'Oka

VI

1

PRINTEMPS

1991

1656 - 1680



KATERI TÉKAKWHITA

Société d'Histoire d'Oka Inc

C.P. 999, OKA, JON 1E0

MEMBRES DU BUREAU DE DIRECTION POUR 1991

Président	M. Noël Pominville 408, rang l'Annonciation Oka JON 1E0 TEL. 479-6361
Vice-président	M. André de Pagès 159, rue Delorme Rosemère J7A 3P6 TEL. confidentiel
Trésorière	Mme Jeannine Landry-Bastien c.p. 610 Oka JON 1E0 TEL. 479-6366
Secrétaire	Mme Germaine Chené-Raynauld 45, rue St-Jacques c.p. 63 Oka JON 1E0 TEL. 479-8974
Directeurs (trices)	M. Christian Mailhot 95, rue St-Paul c.p. 281 Oka JON 1E0 TEL. 479-6774 Père Louis-Marie Turcotte, o.c.s.o. Abbaye Cistercienne 1600, chemin Oka Oka JON 1E0 TEL. 479-8361 Mme Lyse Charbonneau-Cree Center Road c.p. 787 Kanesatake JON 1E0 TEL. 479-8024 M. Sylvain Dumoulin 3166 A chemin Oka c.p. 13 Ste-Marthe-sur-le-Lac JON 1P0 TEL. 623-0417 Fr. Gaston Roy, f.i.c. Mont-La-Mennais 644, rang Ste-Philomène Oka JON 1E0 TEL. 479-6895 Mme Stella Dupuis-Mailhot 49, rue St-André c.p. 45 Oka JON 1E0 TEL. 479-8806



Voici le texte écrit au bas des Armoiries

Coupé, au Chef d'azur, une montagne d'or chargée de trois chapelles d'argent avec leurs crois de même.
Au Pont d'Honneur, un doré or posé en fasce dans un lac d'azur.
En Mi-Parti, à dextre d'argent et à senestre de gueule, sur le tout, un livre d'or ouvert, séparé par signet, avec les inscriptions: "Pro-Memoria" "Aperto-Libro"

+++++

Les 4 membres sortants du bureau de direction: Mmes Germaine Chené-Raynauld, Stella Dupuis-Mailhot, Jeannine Landry-Bastien et le frère Gaston Roy, f.i.c. ont été réélus pour 3 ans. Les principaux officiers ont également été réélus au même poste.

Tous les articles paraissant dans notre Journal n'engagent que la responsabilité des auteurs. La Direction

Ce numéro a été préparé par Mmes Germaine Chené-Raynauld, Stella Dupuis-Mailhot, M. André de Pagès, P. Louis-Marie Turcotte, o.c.s.o. éditeur et M. Sylvain Dumoulin, imprimeur.

SOMMAIRE

Statue de Kateri Tekawhita	c1
Membres du bureau de direction	c2
Sommaire	01
Mot de l'éditeur P. Louis-Marie Turcotte, o.c.s.o.	01
Mot du président. M. Noël Pominville	02
Echo du dernier lancement	03
Kateri Téakwhita	04
Biographie de l'artiste M. Jacques Bourgault et historique de la fabrication	05
Donateurs pour la statue	06
Prière d'un Indien	06
Le calumet de paix M. Jean-Marc Côté et photo du calumet	07
Alliance Autochtone Daniel Grenier	09
Alliance Autochtone du Québec inc. Guy Savard	11
Les différentes régions	12
Région no 2	13
Région no 3	16
Local 7 Oka	20
Schéma de la région no 3	21
Mme Alicia Murray Benson	21
Région no 4	22
Région no 5	24
Corporation Waskahegen inc et logo	25
Le conseil des Sages	27
Généalogie Tiwisha - Richard - Quevillon	28
Texte de Jean-Paul Simon	32
Sr Marie-Laure Simon, c.n.d.	34
Photos: Famille Quevillon, Kermot A. Moore, Mme Alicia Benson,	35
Sr Marie-Marie Simon, Lysane Kawennotie Cree, M. Jacques Bourgault et la statue	36
peintures de Mme Rivest	36
ONEN'TO:KON Centre de désintoxication	37
Historique du premier emplacement de la croix, André de Pagès	39
Appellations diverses du village de Kanesatake	48
Histo-Art, Rencontre avec Mme Marguerite Rivest par Christian Mailhot	49
Hommages rendus à deux étudiantes Mohawks de Kanasatake	52
Dépositaires	c3
Logo de l'Alliance autochtone	c4

Note de l'éditeur

Comme vous pouvez le constater ce numéro est beaucoup plus volumineux, c'est un numéro spécial sorti à l'occasion de l'inauguration de la statue de Kateri Tekakwitha. Cette statue a été sculptée sur bois par M. Jacques Bourgault de St-Jean-Port-Joli. Il nous donnera l'historique de sa fabrication.

Comme ce numéro d'Okami est commandité par l'Alliance Autochtone non seulement d'Oka mais de toute la province. Il était donc normal que nous sachions ce qu'est cette Alliance: sa constitution, sa manière d'agir, ses activités. Aussi, il était normal que chaque région ait quelques pages.

Nous espérons que ce numéro spécial servira à rétablir la paix à Oka et ailleurs en créant plus de compréhension.

Au sujet du dernier numéro, on a fait remarquer qu'il pourrait y avoir amélioration dans la présentation surtout des photos. Prendre un autre procédé serait trop dispendieux, nous avons essayé l'amélioration des photos en groupant les photos ensemble.

Il faut souligner le grand dévouement de M. Philippe Quevillon, président du local 7 d'Oka, dans l'organisation de cette fête.

Société d'Histoire d'Oka Inc

C.P. 999, OKA, JON 1E0

MOT DU PRESIDENT

Chers Membres et Amis (es) de l'Histoire,

Vous présenter le nouveau-né de la saison du printemps, l'OKAMI VOL VI NO I, est pour nous de la Société d'Histoire d'Oka Inc., presque une résurrection et toujours une joie nouvelle.

L'après-crise autochtone, ayant laissé des souvenirs amers des événements malheureux de l'été 1990, mérite d'être versée dans l'oubli pour un certain temps.

Tournons-nous vers l'avenir et apprenons à mieux connaître notre communauté Indienne et Métis. Etant donné la co-habitation de différentes ethnies à Oka, nombreux sont ceux et celles qui, à un certain niveau de leur arbre généalogique ont découvert un ancêtre autochtone ou d'une autre nationalité.

Dans cette nouvelle publication, nous apprendrons à mieux connaître nos concitoyens Métis et Indiens sans Statut, groupés en grand nombre dans l'Alliance des Métis et Indiens sans Statut d'Oka Inc. et leur organisation sur le plan local et provincial.

Il y aura différents articles qui donneront une vue d'ensemble de cette communauté de citoyens de différentes régions. Donc, parcourons cette nouvelle publication avec avidité et nous apprendrons à mieux connaître nos concitoyens pour les aimer davantage.

Le prochain Lancement de L'OKAMI VOL VI NO I, commandité généreusement par l'Alliance Autochtone du Québec, se déroulera au Centre Communautaire de Kanesatake, (Salle du gymnase, route 344, rang Ste-Philomène, (Oka) et coïncidera avec l'inauguration de la statue de Kateri Tekakwitha, une sculpture de M. Jacques Bourgault dont l'oeuvre aura une place de choix dans la chapelle de Kateri Tekakwitha dans l'église d'Oka où se déroulera une courte cérémonie oecuménique, dimanche, le 21 avril 1991, vers 14h00 avant le Lancement de l'OKAMI.

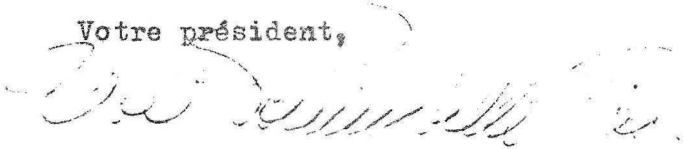
D'autres textes vous présenteront une généalogie, une courte biographie d'une religieuse indienne, le rapport d'une rencontre avec une peintre d'Oka, des hommages rendus à deux étudiantes Mohawks, en plus d'une histoire de la Croix d'Oka, marquant le site de la première église d'Oka, illustré de quelques photos, etc..

Pour ceux de l'extérieur, je suis persuadé qu'ils conserveront ce numéro spécial de l'OKAMI qui leur rappellera le souvenir d'une fête religieuse et culturelle grandiose.

Espérons que ce menu pascal saura satisfaire tous les goûts.

En terminant, je souhaite que l'amour règne dans tous les coeurs, pour retrouver la paix et le bonheur de vivre à Oka.

Votre président,



Noël Pominville réélu à la présidence pour un sixième mandat



Noël Pominville a été réélu à la présidence de la Société d'histoire d'Oka pour un sixième mandat consécutif.

Membre-fondateur de la Société d'histoire d'Oka, Noël Pominville a été réélu pour un sixième mandat consécutif à la présidence de cet organisme.

Benoît Bilodeau

À l'issue de l'assemblée générale annuelle, tenue à la salle d'accueil de l'Abbaye cistercienne de Notre-Dame-du-Lac, l'ex-maire de la paroisse d'Oka sera entouré d'un bureau de direction dont les membres demeurent inchangés. Quatre des dix membres dont les mandats prenaient fin cette année ont, en effet, tous été réélus sans concurrent.

Ce bureau de direction sera ainsi composé, en plus de M. Pominville, d'André de Pagès, vice-président, Germaine Chéné-Renaud, secrétaire, Janine Landry-Bastien, trésorière, Louis-Marie Turcotte, Stella Dupuis-Mailhot, Lyse Charbonneau-Cree, Gaston Roy, Christian Mailhot et Sylvain Dumoulin, directeurs.

Dans son bilan des activités de l'année 1990, le président réélu a fait état de la crise amérindienne, au cours de l'été, qui a quelque peu perturbé le programme que s'était tracé la Société d'histoire d'Oka. Par exemple, les membres de l'organisme

okoï ont vu leur siège social, à la maison Bédard, être occupé par les policiers de la Sûreté du Québec.

De plus, trois des quatre numéros du journal de la Société d'histoire d'Oka, *Okami*, publiés au cours de l'année 1990, ont été produits sans le concours habituel de commanditaires, toujours en raison de la crise d'Oka. Les numéros, a aussi déploré M. Pominville, ont été livrés avec un peu de retard, une situation que la Société d'histoire d'Oka n'a pas été en mesure de contrôler.

Tenant à remercier les membres de la Société d'histoire d'Oka, une centaine environ, de leur collaboration et de leur compréhension, M. Pominville a aussi profité de cette assemblée générale annuelle pour offrir ses meilleures vœux pour l'année 1991.

«Patience, courage et foi en des jours meilleurs sont nos vœux les plus chers. Plus que jamais, nous avons besoin d'être amis et conciliants. Que l'amour règne entre les hommes, où qu'ils soient», a souhaité M. Pominville.

Le président de la Société d'histoire d'Oka a, par ailleurs, tout en le remerciant de son hospitalité, invité le nouvel abbé de l'Abbaye cistercienne de Notre-Dame-du-Lac, dom Yvon Moreau, à adresser quelques mots aux membres présents.

Même s'il s'est dit très incompetent dans le domaine de l'histoire, celui qui a succédé, au mois d'octobre dernier à dom Fidèle Sauvageau comme abbé, a aussi reconnu que l'histoire était aussi très importante pour aider à une meilleure compréhension et pour construire l'avenir.

LA CONCORDE, 30 janvier 1991 Page 5

Une centaine d'élus municipaux pour le village d'Oka

Un nouvel *Okami* pour la Société d'histoire d'Oka

Élu une première fois au scrutin municipal de 1920, Athanase Legault est celui qui, avec ses trente-trois ans de vie politique, a été le plus longtemps en poste au sein du conseil municipal du village d'Oka.

Benoît Bilodeau

Ce fait intéressant est révélé dans le tout dernier numéro (hiver 1990) du journal *Okami*, publié par la Société d'histoire d'Oka. Ce dernier numéro est, en effet, consacré en bonne partie à la municipalité du village d'Oka, créée officiellement en 1918.

Quelque 100 membres différents ont, apprend-on aussi, siégé à la table du conseil municipal du village d'Oka. En presque 73 ans, huit maires seulement se sont succédés à la tête de cette municipalité: J.-W. Ouimet (1918-1920), J.A. Cadieux (1921-1924), Joseph Lauzon (1925-1932, 1935-1948), Joseph Charest (1933-1934), René Trépanier (1949-1960), Marcel Daoust (1961-1964), Pierre Mariner (1965-1974) et l'actuel maire Jean Ouellette, élu à la mairie okoïse en novembre 1975. M. Ouellette avait été élu au mois de juillet de la même année 1975 pour remplacer au siège numéro 1 Marcel Daoust, décédé au mois de décembre 1974.

Par ailleurs, toujours pendant ces 73 ans, il est intéressant de constater que quatre secrétaires-trésoriers ont été à l'emploi de la municipalité du village d'Oka. Il s'agit de François Harbour (1918-1923, 1933-1959), Joseph Lalonde (1924-1932), Pierre Lalonde (1959-1984) et, depuis le mois de décembre 1984, Marcel Hardy.

Pour les férus de l'histoire politique du village d'Oka, ce nouveau numéro du journal *Okami* retrace la composition des différents conseils municipaux qui ont été en place depuis 1918, ainsi que la liste alphabétique des maires et des conseillers municipaux élus.

Douze pages sont également consacrées à la Maison municipale du village d'Oka, inaugurée au mois de juillet 1981. Cet édifice, connu longtemps sous le nom de l'école Saint-René, a été occupé pendant de nombreuses années par les soeurs de la Congrégation Notre-Dame, puis par les frères de l'Instruction chrétienne. La Commission scolaire régionale Blainville/Deux-Montagnes y a, par la suite, dispensé des cours d'agriculture.

Ce dernier numéro d'*Okami* est le quatrième à être publié par la Société d'histoire d'Oka au cours de l'année 1990. Le lancement a été fait par le président Noël Pominville, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de la Société d'histoire d'Oka.

Vendu au prix de 2 \$, le journal *Okami* est disponible à certains points de vente, à la paroisse d'Oka et au village d'Oka. On peut également s'en procurer un exemplaire en écrivant au 2029, chemin d'Oka, Oka, J0N 1E0.

L'ÉVEIL, 3 février 1991 Page 27

KATERI TEKAKWHITA

Après avoir terminé la préparation de ce numéro spécial, je constate qu'il n'y a pas d'article sur Kateri, on ne fait que signaler le dévoilement de sa statue. Il sera bon d'en dire quelques mots pour les personnes qui ne la connaissent pas, car notre Journal se rend jusqu'en France et en Belgique.

Signalons que La Société d'Oka Inc. en a parlé dans l'OKAMI: Vol. II, No 4, décembre 1987. La page-couverture de ce numéro représente la plaque à l'entrée de la Chapelle Kateri Tekakwhita, à l'église d'Oka. En effet, le 11 octobre 1981, dans une cérémonie oecuménique, une chapelle était dédiée à Kateri. Or dans ce numéro d'Okami, nous reproduisons les articles parus dans les journaux à cette occasion. Il y a aussi un article sur Kateri.

Pour ceux et celles que cela intéresse, vous trouverez dans le même numéro l'histoire et la description des bas-reliefs qui se trouvent dans l'église d'Oka et dans la chapelle de Kateri, il y a ceux qui étaient autrefois dans les chapelles du Calvaire sur la montagne.

Puisque vous êtes à Oka, dans ce numéro, vous trouverez les Armoiries du Village et de la Paroisse d'Oka avec leur description.

Revenons à Kateri Tekakwhita. Nous résumerons l'article paru dans l'Okami et qui était extrait de Kateri Tekakwhita, vierge mohawk, par Evelyn M. Brown, traduit de l'anglais par Maurice L. Hébert, membre de la Société Royale du Canada. Éditions du Pélican, Québec 1960 - Canada.

La mère de Kateri était une algonquienne chrétienne élevée près de Trois-Rivières. Elle fut prise par des Agniers et charma le chef qui la demanda en mariage.

Kateri est née en 1656. En 1660, son père, sa mère et un petit frère furent enlevés par une épidémie de petite vérole. Elle fut aussi atteinte et s'en tira avec une forte myopie. Elle grandit chez un oncle qui était chef du clan de la Tortue. Avec ses tantes, il lui chercha un mari mais elle n'en accepta aucun. Son refus lui suscita la persécution, mais son bon caractère et sa serviabilité lui valurent bientôt la paix.

C'est au cours d'une expédition punitive du Marquis de Tracy au pays des Agniers qu'elle rencontra pour la première fois des Robes-Noires, des Jésuites. Après beaucoup d'opposition, son oncle consentit à ce qu'elle devint chrétienne. Elle fut baptisée le jour de Pâques 1676 et reçut le nom de Catherine.

Les persécutions de toutes sortes continuent. Mais en 1677, elle s'en va à Albany avec le mari d'une cousine. Là, elle retrouve Anastasia, l'Algonquienne prisonnière qui avait accueilli sa mère. Elle peut alors donner libre cours à ses dévotions.

À Noël 1667, elle communie pour la première fois. Elle fut alors accusée d'adultère. Elle accepta cette dure épreuve avec beaucoup de courage. Elle continua sa gentillesse et sa bonté.

Après une visite à l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie, elle songea à fonder une congrégation religieuse indienne, mais son directeur l'en dissuada. Aussi sa cousine et Anastasia firent pression pour qu'elles se marie mais sans succès. Finalement en la fête de l'Annonciation 1679, elle fit vœu de virginité.

Elle tomba malade et mourut le 17 avril 1680. Elle fut nommée 'Lys des Mohawks'. Elle fut proclamée bienheureuse par Jean-Paul II, le 22 mai 1980.

F. Louis-Marie Turcotte, o.c.s.o.

Jacques Bourgault

Né le 10 janvier 1940, quatrième fils de Médard et Marie-Rose Bourgault, c'est sous l'oeil attentif de son père que Jacques approfondit son art de 1956 à 1966. Depuis, il crée des oeuvres figuratives dont le nu sera un pivot central. De facture contemporaine, on y retrouve une très grande élégance de la ligne au profit de la forme.

"Pour moi, le bois est une source de chaleur et d'inspiration, redonner au bois une autre vie, une dimension. Je vois des formes, les sujets se transforment sous la gouge, dirigée selon mon inspiration. C'est dans le corps humain que je trouve le plus de plaisir, le plus de satisfaction; ces corps enlacés, ces corps en mouvement. C'est dans la sculpture que je trouve l'évasion, ce grand envoûtement de liberté à m'exprimer".

Jacques Bourgault

Jacques Bourgault, à sa manière, trouve le symbole qui lui permet de s'accomplir et de respirer. Il le fait de façon totale dans l'ivresse des lignes et des formes qui dégagent une sensation. Recherche d'un autre monde qu'il poursuit de manière intuitive, faisant appel à son instinct. Aussi, chaque sculpture devient-elle, le temps de naître, un palliatif jusqu'à la prochaine oeuvre. Ainsi se veut le monde de Jacques Bourgault.

Extrait du livre "Médard Bourgault et ses fils"



Jacques au travail.

Voici comment M. Jacques Bourgault explique sa méthode de travail pour sculpter la statue.

Sculptée dans du bois de pin jaune, bois laminé à l'aide de colle blanche transparente, en morceaux de 2 pouces d'épaisseur pour former un bloc d'une dimension de 70 pouces de hauteur par 22 pouces de largeur et 14 pouces d'épaisseur

Après c'est le tracé des principales lignes pour le découpage suivi de l'ébauche donnent les formes, le fini.

L'adoucissement des formes qui donne un fini plus doux, l'application d'huile: trois couches dont le surplus est enlevé à l'aide de coton.

La durée du travail: trois semaines à raison de 8 à 10 heures par jour.

Merci et félicitations à M. Jacques bourgault.

Voir la photo de M. Bourgault avec la statue à la page 36.

Liste des donateurs pour la statue

- 01 - Abbaye cistercienne Notre-Dame du Lac, Oka
 - 02 - Loisir, Chasse et Pêche (opération comtés), Québec
 - 03 - Secrétariat d'état du Canada
 - 04 - Conseil exécutif, Québec
 - 05 - Les Prêtres de Saint-Sulpice de Montréal
 - 06 - Corporation Waskahegen Inc., Mistassini
 - 07 - Alliance Autochtone du Québec Inc., Hull
 - 08 - Caisse Populaire d'Oka
 - 09 - Maison Principale F.I.C. Oka
 - 10 - M. Joseph Richard, Oka
 - 11 - M & Mme Paul Richard, Oka
 - 12 - M. Philippe Quevillon, Oka
 - 13 - Alliance Autochtone Région 02, Fort Coulonge
 - 14 - Dr Marc Bérubé, St-Eustache
 - 15 - M & Mme Paul-Emile Laberge, Oka
 - 16 - M. René Dourte, Oka
 - 17 - Mme Laurence Lanthier, St-Placide
 - 18 - Mlle Marie-Ange Hyacinthe, Oka
 - 19 - M & Mme Roger Van Den Hende, Oka
 - 20 - M. Jacques Quevillon, Oka
 - 21 - Dr Michel Lauzon, Oka
 - 22 - M & Mme Lucien Trottier, Oka
 - 23 - M & Mme Antoine Bélanger, Oka
 - 24 - M & Mme Allen Benson, Oka
 - 25 - Mme Marie Marthe Paquette, Rapide des Joachims, Ont. local 34
 - 26 - Mme Thérèse Sorba-Quevillon, Oka
 - 27 - M. Jean-Louis Quevillon, Oka
 - 28 - M & Mme Pierre Quevillon, Oka
 - 29 - M & Mme René Quevillon, Oka
 - 30 - M. Robert Proulx, Deux-Montagnes
 - 31 - La Société d'Histoire d'Oka Inc.
- Donateurs anonymes

=====

LA PRIÈRE D'UN INDIEN

O GRAND ESPRIT, dont la voix se fait entendre dans le vent et qui d'un souffle anime tout l'univers, écoute-moi. Je suis un de tes enfants, petit et faible. J'ai besoin de ton aide et de ta sagesse.

Que mes oreilles soient attentives à ta voix, que mes yeux contemplent à jamais la splendeur d'un soleil couchant. Que mes mains respectent ta création.

Rends-moi sage afin que j'apprenne ce que tu as enseigné à mon peuple: la leçon cachée en chaque feuille, sous chaque rocher.

Je demande la force, non d'être supérieur à mes frères, mais de combattre mon plus grand ennemi: moi-même. Fais que je sois toujours prêt à venir à toi les mains sans tache, le regard limpide.

Quand ma vie s'éteindra comme un soleil couchant, je veux que mon âme puisse aller vers toi avec confiance.

Musée des Abénaquis,
Odanak

Voici la lettre et le texte accompagnant le calumet de paix qui sera offert à la Société d'Histoire d'Oka.

4^{ème} 
Coleraine, Québec.

NI-T'CHAWAMA (mon ami mon frère)

Tu m'as apporté du  quand tu es venu chez-moi,
Je suis heureux d'avoir fait ta connaissance,
NIA:WEN (merci) pour la confiance que tu m'as
accordée,
Hommages à tout les tiens.

Si on recule dans la nuit des temps, l'homme blanc
a écouté, a regardé et a écrit sur les Peuples Amérindiens.
Cependant, quelqu'uns ont écrit ce qu'ils ont bien voulu.
C'est pourquoi, à mon tour, je vous livre en toute humilité
mes notes relatives à la sculpture de ce calumet de paix.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, je
vous prie d'agréer mes bonnes salutations.

WOBANAKIAK KJIWIDOBAT^{*}

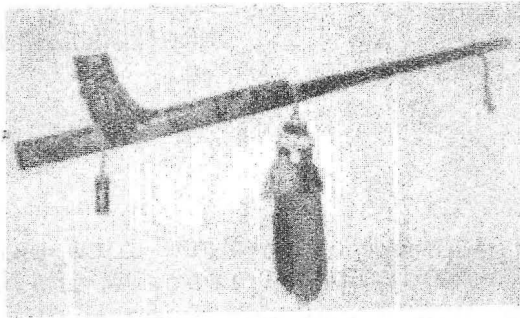
* Nom honorifique donné à Jean-Marc Côté par le Grand
Chef Feu Noël St-Aubin de la réserve indienne de Wolinak
et signifiant Le Grand Ami des Abénakis.

Le calumet de paix se fumait avant chaque conseil pour chasser les mauvais esprits et purifier les lieux de l'assemblée. Il est porteur de légendes et de messages. Il a un nom, une signification et des couleurs qui complètent son appareil.

Le nom de ce calumet est KANESETAKE. Son foyer représente le peuple Mohawk. La longue maison et ses six feux identifient la tribu des Six Nations. Les huit reliefs de part et d'autre de la longue maison symbolisent les huit clans Mohawk. La légende du calumet est constituée de quatre éléments :

- . Sept petits guerriers représentés par des étoiles dansent au rythme du tam-tam. L'un d'eux est transformé en étoile filante.
- . Sous la longue maison, l'écriture indienne nous informe que le calumet a été sculpté durant le croissant de la lune du grand sommeil (lune de janvier).
- . Le petit contenant gravé de deux croix renferme de la terre provenant d'un ancien territoire indien dont le village de Coleraine faisait partie. Différentes tribus dont le Iroquois ont fréquenté ce territoire.
- . Les quatre cordonnets symbolisent les quatre points cardinaux.
 - le rouge pour le peuple du soleil levant d'où viennent la lumière et la science.
 - le noir pour le peuple du soleil couchant d'où viennent le tonnerre et la pluie.
 - le blanc pour le peuple du froid d'où viennent l'hiver et la blancheur.
 - le jaune pour le peuple du feu d'où viennent la chaleur et l'été.

Les plumes sont celles d'un pélican de l'est trouvé blessé au Lac de l'Est.



ALLIANCE AUTOCHTONE

CE QUE NOUS SOMMES

L'Alliance Autochtone du Québec est une association d'autochtones d'ascendance amérindienne ou inuk résidant dans la province de Québec. À l'origine, l'Alliance représentait les Indiens non régis par la Loi sur les Indiens du Canada ainsi que les autochtones se définissant comme Métis. Cependant, avec l'entrée en vigueur de la Loi fédérale C-31, les Indiens et Indiennes admissibles à reprendre leur statut mais n'ayant pas l'intention ou le droit de retourner vivre sur la réserve continuent d'être représentés par l'Alliance Autochtone du Québec.

Les membres de l'A.A.Q. ne partagent pas une culture homogène. La majorité est de culture algonquienne alors que l'autre partie est de culture iroquoienne. Toutefois, dans le contexte de la vie hors réserve, la plus grande partie des membres vit une culture "panamérindienne", sorte de mélange des valeurs et traditions des différentes cultures indigènes de notre pays et de valeurs d'origine ouest-européenne.

Nos membres ont tantôt été victimes de ségrégation basée sur le sexe, d'émancipation forcée, de politique d'assimilation; tantôt aussi d'oublis gouvernementaux. Pourtant, ils partagent tous les mêmes aspirations sociales, économiques et politiques.

On peut donc conclure que s'ils ne forment pas une "nation" et ne peuvent obtenir la reconnaissance de "peuple distinct", ils n'en sont pas moins des "citoyens particuliers" de l'État québécois. En fait, ils s'apparentent beaucoup au peuple québécois, également issu de souches différentes et de cultures multiples.

LES MEMBRES DE L'ALLIANCE AUTOCHTONE DU QUÉBEC SONT:

- a) Des personnes qui ont perdu leur statut de membres des bandes en vertu des dispositions discriminatoires de la LOI SUR LES INDIENS (discrimination sexuelle et clause de la double mère) et leurs descendants.
- b) Des personnes qui se sont affranchies volontairement pour avoir le droit de devenir médecin, prêtre, avocat, enseignant, militaire, policier ou membre de toute autre profession libérale alors inaccessible aux personnes d'origine autochtone ou, encore, pour acquérir le droit de voter aux élections fédérales, ou celui de consommer des boissons alcooliques, et leurs descendants.
- c) Des personnes qui ont été involontairement affranchies par le surintendant des Affaires indiennes (ou par ses agents) pour activités politiques, et leurs descendants.
- e) Les personnes membres des bandes Viger, Gaspé, Rocmont, Coucouche, Coleraine, et autres qui ont vu leurs bandes dissoutes et leurs terres cédées, ainsi que leurs descendants.
- f) Les personnes communément appelées "Sauvages" et qui vivent au sein de collectivités de sang-mêlé et qui s'identifient elles-mêmes comme "Métis".

Toutes ces personnes (que nous évaluons à environ quarante mille) malgré leurs origines différentes, partagent les mêmes buts, les mêmes objectifs, vivent toutes sur le territoire du Québec et ne sont **ABSOLUMENT PAS REPRÉSENTÉES PAR LES CONSEILS DE BANDES** accrédités par la LOI SUR LES INDIENS. Ces caractéristiques communes sont suffisantes pour que ces gens considèrent qu'ils appartiennent à un même peuple, sont capables de prendre en main l'administration des services auxquels ils ont droit comme individus et membres de communautés reconnues. Bien que tous apparentés aux dix Nations indiennes reconnues par le Gouvernement du Québec (alors dirigé par le

Parti québécois), il est impensable de croire que la clé du problème est la prise en charge par les conseils de bandes et l'intégration à ces collectivités en réserve. Les autochtones hors réserve sont majoritairement urbains et n'ont aucunement l'intention de retourner vivre dans les réserves. De plus, les bandes existantes sont réticentes à réintégrer dans leurs rangs ces nouveaux statuts, lorsqu'ils le sont.

NOTRE DÉFINITION DE L'ALLIANCE AUTOCHTONE DU QUÉBEC

Certains des nôtres ont crié à l'injustice lorsque le Gouvernement du Québec a refusé de reconnaître l'Alliance Autochtone du Québec comme une NATION DISTINCTE, soit la onzième Nation autochtone du Québec. Certains ont sans doute véritablement cru qu'ils étaient lésés par cette décision de non-reconnaissance. À mon arrivée à l'Alliance je me suis posé la question: QU'EST-CE QU'UNE NATION A DE PARTICULIER?

Et me suis fait la réflexion suivante:

Une nation vit sur un territoire particulier en partageant tous les avantages et les inconvénients qui se rattachent à cette vie sur ce même territoire.

Une nation se donne des institutions sociales, économiques et politiques globales afin de se développer et de s'identifier comme entité.

Une nation jouit d'une homogénéité culturelle majoritaire ou d'une association territoriale raisonnée économiquement et politiquement.

Une nation a une langue commune (ou presque).

Et j'en ai déduit que les membres de l'Alliance Autochtone du Québec ne formaient pas une Nation.

QU'EST-CE QUI NOUS DIFFÉRENCIE DES DIX NATIONS?

Les membres de l'Alliance Autochtone du Québec sont des personnes d'origine autochtone qui habitent le Québec et qui, à quelques exceptions près, y sont nés.

Ces personnes s'identifient toutes comme autochtones ou métis, donc, différemment des Québécois, des "Quebecers" et des Canadiens-français.

Elles vivent toutes de façon autonome hors des réserves indiennes et sont, en général, exclues de la juridiction de la LOI SUR LES INDIENS.

Ces personnes ont presque toutes eu à souffrir de l'absence d'affirmation de l'identité face à un monde qui se croit obligé de catégoriser.

Elles appartiennent majoritairement à la classe des sous-développés du Québec.

Les membres de l'Alliance Autochtone du Québec ne bénéficient d'aucun des services dont jouissent les personnes statuts habitant les réserves. Même lorsqu'elles ont retrouvé leur statut grâce à la LOI-C-31, elles sont souvent rejetées par les deux mondes: autochtone et non autochtone.

Tous les membres de l'Alliance Autochtone du Québec ont adhéré volontairement à l'association et sont tous, ou presque, en âge d'exercer leur droit de vote.

Ces personnes craignent toutes, sans exception, de voir leurs enfants oublier ce qu'ils sont, ce qui les différencie des autres Québécois et ce qui a gardé plus ou moins vivantes, ces cultures, et ces langues distinctes.

Daniel Grenier, Région 03

HISTORIQUE DE L'ALLIANCE AUTOCHTONE

L'Alliance Autochtone du Québec fut fondée en 1972 par M. Kermot A. Moore de Kipawa, Québec. M. Moore ancien soldat de l'armée de l'air et écrivain historien, perçut les dangers qui guettaient une grande partie de la population autochtone du Québec.

Il sut tisser rapidement un réseau de solidarité afin de faire face à ces dangers. Aidé de quelques autres individus, il donna jour à l'Alliance Laurentienne des Métis et Indiens Sans Statut qui aujourd'hui fonctionne encore, mais sous le nom de l'Alliance Autochtone Du Québec inc.

Trois ans après sa fondation, l'Alliance comptait une cinquantaine de locaux à travers le Québec, de la Côte Nord, en passant par le Lac St-Jean et le Saguenay, sans oublier l'Outaouais, les Laurentides et certaines agglomérations autochtones situées près de Montréal et de Québec. Aujourd'hui, on compte plus d'une soixantaine de locaux.

Dès le début, l'Alliance s'impliqua dans de nombreux secteurs d'activités, de l'éducation jusqu'à la recherche sur les droits aborigènes.

En 1972, le siège social était situé à Montréal, puis en 1977 il déménagea à Val D'Or pour enfin se localiser à Hull en 1980 afin de faciliter notre représentation à partir d'un réseau central d'administration, qui regroupait tous les éléments nécessaires à la structuration de mécanismes importants à la survie de l'association qui se définit comme une association de personnes de descendance amérindienne résidant dans la province de Québec, dont la naissance indienne n'est pas reconnue par l'acte indien du Canada.

Bien que nous soyons de citoyenneté autochtone, nous ne pouvons pas bénéficier des avantages culturels, économiques, politiques que nos frères et soeurs statués possèdent selon l'acte indien du gouvernement du Canada.

Pour la population en général, les membres de notre organisation sont identifiés de toutes sortes de manières, mais chez nous, l'appartenance à notre culture s'identifie par ce que nous vivons dans notre cœur.

Afin de mieux répondre aux besoins de ses collectivités, l'Alliance Autochtone du Québec se divise en 5 régions: Région 1, L'Abitibi, Témiscamingue. Région 2, Pontiac, Gatineau, Labelle. Région 3, Montréal, Trois-Rivières, et la rive sud du St-Laurent. Région 4, Loretteville, La Tuque, le Saguenay et le Lac St-Jean. Région 5, Les Escoumains et la Côte Nord.

Chaque conseil régional est composé des exécutifs de chaque local, l'exécutif de ces régions forme avec le président élu à l'assemblée annuelle de l'Alliance le conseil de direction provincial.

Guy Savard
Contrôleur
Alliance Autochtone du Québec

Le Président Grand Chef, M. Rhéal Boudrias, a son bureau au 1125, Chemin Sullivan à Val d'Or.

Chaque région a fourni un texte, mais au moment de la publication, celui de la région 1 n'est pas encore entré.

Le président de la région est M. Gérard Boudrias. Elle couvre Abitibi - Témiscamingue. Elle fut la première région fondée. Elle compte 17 locaux dont 14 sont actifs et 3 non actifs actuellement.

RÉGION

RÉGION I ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

M. Gérard Boudrias, président

1. SENNETERRE
2. KIPAWA
3. TÉMISCAMINGUE
4. LOUVICOURT
5. McWATTERS
6. (MISTASSINI POST)
8. VAL D'OR
9. NOTRE-DAME DU NORD
10. (CHICHACHIBI)
11. BELLETERRE
17. (CHAPPAIS-CHIBOUGAMAU)
20. ROUYN-NORANDA
21. CADILLAC
33. VAL PARADIS
52. LACORNE
55. DESTOR
70. LA SARRE

RÉGION II PONTIAC-GATINEAU-LABELLE

M. Rhéal Paul, président

18. MANIWAKI
19. OTTER LAKE
23. FORT COULONGE
34. RAPIDE DES JOACHIMS
35. ÎLE DU GRAND CALUMET
43. LAC SAGUAY
47. LA MACAZA
48. BRYSON
49. WALTHAM
50. CAMPBELL'S BAY
54. QUYON
57. MONT-LAURIER
59. Kitchi Sipi
60. CHAPEAU
66. MANSFIELD

RÉGION III MONTRÉAL

M. Daniel Grenier, président

7. OKA
12. MONTRÉAL
13. (LACHINE-CAUGHNAWAGA)
14. (LAVAL)
15. (MAGOG)
16. (ODANAK)
24. MARIA
41. ST-JEAN IBERVILLE

44. BÉCANCOUR
61. TROIS-RIVIÈRES
68. SHAWINIGAN
71. MONT-JOLI
72. ST-JÉRÔME

RÉGION IV SAGUENAY LAC ST-JEAN

Mme Suzanne Dufour, présidente

22. (POINTE-BLEUE)
26. LA TUQUE
29. ST-FRANÇOIS-DE-SALES
30. MISTASSINI
31. JONQUIÈRE
36. ROBERVAL
37. CHICOUTIMI
38. LORETTEVILLE
42. ST-NAZAIRE
45. NORMANDIE
51. ST-FÉLICIEN

RÉGION V CÔTE NORD

Mme Ckaudette Dupuis, présidente

25. PORT-CARTIER
27. (SCHEFFERVILLE)
28. SEPT-ÎLES
32. CLARKE CITY
39. PENTECÔTE
40. RAGUENEAU
46. (FRANQUELIN)
53. (GODBOUT)
56. LES ESCOUMAINS
62. SAULT-AU-MOUTON
63. (L'ISLET-CARIBOU)
64. TADOUSSAC
65. ÎLE DE CARIBOU
67. CHUTE AUX OUTARDES

40,000 MEMBRES ENVIRON

Nous constatons qu'Oka est parmi les premières communautés qui se sont organisées. En effet, la communauté d'Oka a le no 7. Elle est aussi la première de la région III et cette région est la deuxième à s'organiser.

Les noms entre parenthèses () indiquent des communautés peu actives actuellement

ALLIANCE AUTOCHTONE RÉGION 02

PROFIL

En 1971, M. Kermot Moore, un métis de Kipawa dans le comté de Témiscamingue, ex-membre de l'armée de l'air, écrivain, historien, s'aperçut des dangers qui guettaient la majeure partie de la population Autochtone au Québec.

Ses efforts, avec l'aide de quelques individus tels: Frank Seamount, François Robinson, Don Jackson, Ron Larivière, pour en nommer que quelques-uns, l'amènent à créer un réseau de solidarité afin de faire face à ces dangers. Il crée alors L'Alliance Laurentienne des Métis et Indiens Sans Statut du Québec (nommé d'après la chaîne de montagnes des Laurentides) qui fonctionne maintenant sous le vocable Alliance Autochtone du Québec.

Pour fins d'identification géographique, L'Alliance est divisée en cinq (5) régions dont dès 1972, la belle région de L'Outaouais (Pontiac-Gatineau-Labelle) est apparue au sein de l'Organisation. A l'assemblée annuelle de 1973, plusieurs locaux de la région étaient déjà formés et étaient représentés.

Il s'agissait maintenant d'identifier la population autochtone de notre région. A l'automne 1973, une personne de la région a été mandatée pour accomplir ce travail sous le titre "d'Animateur en communications". Un président de local de la région a occupé ce poste jusqu'en 1977.

Avec l'aide d'une étude démographique et de l'animateur en communications, les locaux ont continué à se former pour en arriver à présentement quinze (15) locaux identifiés qui rejoignent plus de trente (30) communautés. Géographiquement, le vaste territoire des locaux de la région 02 s'étend au Nord-Est, de Hull à Gatineau-Nord, de Hull à La Macaza le long de la rivière Gatineau en passant par Maniwaki-à l'ouest, en longeant la rivière des Outaouais jusqu'à Rapides des Joachims.

HABITATION

Dès les débuts de l'Alliance, les personnes qui sillonnaient la région, étaient témoins que l'habitation Autochtone était moins qu'adéquate. La majorité des logis en plus de ne pas avoir l'espace suffisant, étaient dans un état lamentable et même invivable dans certains cas.

Par des négociations et des rencontres répétées auprès des deux paliers Gouvernements et leurs Ministères respectifs, notre Exécutif Provincial débloquent des fonds désignés à l'amélioration de l'habitation Autochtone.

Ce premier programme appelé "Réparations d'urgence" commença à rehausser cet aspect. L'Alliance commençait à être connue. Des Habitations étaient touchées à travers la région. Plus de membres s'impliquaient et voulaient améliorer leur sort ainsi que celui de leur famille.

C'était un des principaux topiques de conversation dans les magasins. Si bien qu'une journée, je suis entré dans un magasin d'une certaine communauté pour y faire une emplette quelconque, et les deux personnes présentes me sachant relié à l'Alliance, l'un d'eux me pose la question suivante: Peux-tu me dire combien il y a de "sauvages" qui vivent ici? Son ami lui répond: C'est pas dur à savoir; fais le tour du village et compte les portes neuves. Aussi ironique que cela peut paraître, c'était la vérité...

Ce programme (qui existe encore) a été suivi par le programme "Rénovations" qui était sensiblement le même mais sur une plus grande échelle. La Région 02 jouit maintenant des bienfaits de notre Corporation Waskahagen (Algonquin pour meilleur logement). L'ensemble de nos communautés affiche maintenant des logis qui sont dignes de nous.

STRUCTURE RÉGIONALE

Au cours des années, les communautés se sont établies des buts et objectifs, par le biais des assemblées annuelles régionales. Notre but est de définitivement se "prendre en main". Pour accomplir ceci, nous devons faire des demandes budgétaires visant la continuité de nos buts et objectifs.

Sans cette aide, toutes nos structures établies étaient vouées à l'échec, que ce soit dans le domaine de l'administration, le développement, culture et représentation au point de vue politique.

Un fonds d'appui nous serait une garantie qui nous fournirait l'opportunité de prouver aux Gouvernements, la faisabilité de tous les projets présentés en vue de créer des emplois permanents, à long terme ou même saisonnier.

Le projet "Régions en Structure" nous a permis l'embauche d'un administrateur et d'une secrétaire. Même avec ce peu de personnel, nous avons réussi à exécuter beaucoup de tâches. Nos priorités étaient d'établir un bureau visible, fonctionnel et répondant aux besoins de notre peuple.

RESTRUCTURATION

- 1- Restructurer nos quinze (15) locaux. En 1986 six (6) de ces locaux n'étaient plus actifs.
- 2- Reviser le membership en demandant à nos membres de faire des recherches généalogiques de leur ascendance amérindienne. Nous sommes dans le processus d'établir un membership qui sera non questionnable. Un projet parrainé par un local a beaucoup aidé dans ces recherches. Ceci démontre que l'influence de notre bureau régional a incité certaines communautés à s'impliquer activement.
- 3- Dans ce concept, nous avons établi des contacts avec des Conseils de bande, des Conseils Municipaux et Scolaires, des représentants Fédéraux et Provinciaux (députés) des Ministères Gouvernementaux, etc...
- 4- Monter et effectuer des projets tels que: le déménagement du cimetière du Lac St-Patrice impliquant six (6) Ministères comme le MAC; le MASS, le MLCP, le MOSR, le MER, le CEIC ainsi que L'AAQ provincial.

- 5- Le nettoyage, embellissement et clôturage des cimetières au Lac Jim et du Lac Vert, dans le cadre d'un défi/86 pour créer de l'emploi aux étudiants. Plusieurs communautés ont suivi cet exemple dans le même cadre.
- 6- Le projet a également monté "Région II en marche" qui a permis à quarante-cinq (45) personnes de se révaloriser dans le cadre des jeunes volontaires bénéficiaires du Bien-Être Social. Depuis, sept (7) personnes ont trouvé des emplois à temps plein, d'autres à temps partiel.
- 7- Du côté culturel "Les Jeux Métis" se sont avérés un succès par la participation de notre peuple.
- 8- Le projet a permis aussi une implication intensive dans le montage du projet "Rocher Fendu".

Tout ceci avec une saine administration de nos subventions.

PRIORITÉS

Nos priorités sont: (a) De continuer à entretenir nos contacts établis et en établir d'autres. (b) Continuer notre révision des membres. (c) Monter des projets, des coopératives, développer des PME avec l'implication directe de notre peuple. Nous avons présentement plusieurs projets d'envergure qui sont à l'étude.

Nous tenons également à démontrer que notre Région a été fonctionnelle grâce aux argents que nous avons su administrer, et continuer la communication constante à la base.

Notre peuple a vu le changement tangible s'exécuter et plusieurs de nos membres entrevoient la lumière au bout du tunnel.

L'entente signée entre S.A.G.M.I.I. et l'A.A.Q. en 1990 assure un fonds d'opération (si minime soit-il) pour le fonctionnement du bureau régional de notre région pour les prochains deux ans. Toujours avec preuve d'une bonne administration, nous entendons re-négocier cette entente avant son expiration.

Nous voulons devenir autonomes.

Nous voulons réduire le chômage et le Bien-Être Social.

Nous voulons une éducation pour nos enfants.

Nous voulons sauvegarder notre culture.

Nous voulons progresser, devenir adultes.

Nous voulons montrer à tous et chacun sa valeur personnelle.

Rhéal Paul
Président, Région 02

HISTORIQUE

L'Alliance Autochtone du Québec fut fondée en 1972 par M. Kemot A. Moore de Kipawa, Québec. M. Moore, ancien soldat de l'armée de l'air et écrivain-historien, perçut les dangers qui guettaient une grande partie de la population autochtone du Québec. Il sut tisser rapidement un réseau de solidarité afin de faire face à ces dangers. Aidé de quelques-autres individus, il donna jour à l'Alliance Laurentienne des Métis et Indiens sans statut du Québec qui, aujourd'hui, fonctionne encore, mais sous le nom de l'Alliance Autochtone du Québec. L'Alliance comptait une cinquantaine de locaux à travers le Québec. Aujourd'hui, on compte soixante-treize communautés.

Dès le début, l'Alliance Autochtone du Québec s'impliqua dans de nombreux domaines d'activités depuis l'éducation jusqu'à la recherche sur les droits aborigènes.

En 1972, le siège social est situé à Montréal, puis en 1980, se localise à Hull.

Le siège social de la Région 03 Inc. est centralisé à Trois-Rivières au centre du Québec.

QUI SOMMES-NOUS ?

Nous sommes L'Alliance Autochtone Région 03 Inc.

Notre association Provinciale représente actuellement environ 40,000 membres, notre Région 03 Compte 6,500 membres .

Les membres de notre association sont identifiés par une carte émise par notre organisme Provincial . Nous revendiquons l'acceptation du peuple Autochtone Hors-Réserves comme un peuple distinct, dynamique et capable de se prendre en main.

L'ORGANISATION

Dans le but de bien mener cette tâche, l'organisme s'est divisé en régions administratives.

Notre Région compte dix communautés et d'autres en formation, afin de mieux répondre aux besoins particuliers identifiés dans chacune des communautés.

Les affaires des communautés sont gérées par un conseil d'administration élu par les membres lors de l'assemblée annuelle de la Communauté.

Le représentant de chacune des communautés forme le Conseil de Direction de la Région, ainsi que l'exécutif Régional élu à l'assemblée annuelle régionale des membres de la Région 03 Inc.

Comment devenir membre: vous devez vous présenter à une assemblée de votre Communauté ou celle la plus proche de chez vous et en faire la demande. Lors de cette assemblée un comité de révision vous remettra un formulaire afin que vous puissiez vous-même trouver votre preuve Autochtone.

Notre Région est une vaste Région, elle comprend: St-Jérôme, Oka, Montréal, Odanak, St-Jean sur Richelieu, Cantons de l'Est, Gaspésie, Trois-Rivières, Shawinigan, Bécancour, Mont-Joli, et autres en formations. Vous pouvez constater que nous desservons différentes Communautés avec des problèmes bien différents.

Notre Organisme Régional reçoit un fonds minime du Gouvernement du Québec, pour desservir ses communautés mais jamais assez pour combler tous les besoins de ses Communautés. Voilà pourquoi la Région 03, fait des efforts considérables pour développer des projets, pour un jour être en mesure de s'auto-financer et pouvoir répondre aux besoins de toutes ses Communautés plus adéquatement.

Les Objectifs de l'Alliance Autochtone sont:

- 1) Prendre en toute occasion les intérêts des Autochtones hors réserve et de coordonner leurs efforts dans le but de promouvoir leurs intérêts communs dans une action collective.
- 2) Promouvoir les activités récréatives pour les Autochtones hors réserve, de les assister dans le développement d'une fraternité sociale, d'une compréhension digne et humaine, de contribuer à mieux faire comprendre à notre peuple leur histoire, leurs réalisations et leurs apports à la société canadienne.
- 3) Honorer les Grands Chefs Autochtones de l'Amérique du Nord.
- 4) Être intéressé au bien-être spirituel et temporel de tous les Autochtones du Canada.
- 5) Etablir et maintenir les fonds nécessaires à assurer des avis juridiques pour la sauvegarde de leurs droits légaux et constitutionnels.
- 6) Discuter des recommandations à faire au niveau des gouvernements Fédéral et Provincial concernant les lois et les règlements affectant les intérêts des gouvernements respectifs pour le bien-être des Autochtones, dans la Province de Québec et au Canada.
- 7) Autochtones hors réserve doivent être prêts à faire le nécessaire pour améliorer leur condition de vie dans le domaine économique, social, bien-être, éducation, droits humains, politiques et culturels.

- 8) Souscrire, devenir membres et coopérer avec les autres organisations incorporées ou non, ayant dans l'ensemble ou en partie les mêmes objectifs que l'Alliance .
- 9) Prendre des arrangements et des ententes avec tout gouvernement ou autorité (municipale, locale ou autres) qui semblent favorables aux objectifs de l'Alliance et d'obtenir d'un tel gouvernement ou autorité des droits et privilèges ou des concessions que l'Alliance peut trouver désirable d'exercer et se conformer à ces ententes, arrangements, concessions, droits et privilèges.
- 10) S'engager dans la recherche afin de mieux permettre à l'Alliance de réaliser ses fins, c'est-à-dire aider les communautés d'ascendances amérindiennes à améliorer leur condition de vie; entreprendre une campagne d'éducation pour stimuler l'intérêt sur les besoins et les problèmes de même que la langue, la culture traditionnelle, le folklore, l'artisanat.
- 11) Investir et traiter des affaires avec les argents non immédiatement requises de l'Alliance, ceci à être soumis et déterminé en temps et lieu.
- 12) De faire toute action incidente ou favorable pouvant aider à atteindre les objectifs et l'exercice des pouvoirs de l'Alliance.

LES SAGES DE NOTRE REGION

Traditionnellement, comme il a toujours existé dans chacune des nations, notre Région a trois personnes élues Sages. Ces gens selon leurs connaissances nous font respecter la tradition culturelle du peuple Autochtone . (La beauté des arbres, le lever du Soleil, le respect de la Faune, la Sagesse et autres.) Les Sages sont élus à vie par l'assemblée annuelle régionale.

Mme Rose Jacobson,

est l'une de nos Sages la plus âgée et est membre de l'association depuis 1972, elle a fondé la Communauté Métis et Indiens Sans-Statut D'OKA, elle vit sur la Réserve Kanesatake à Oka.

Mme Thérèse Lefebvre,

a été l'une des fondatrices de la Région 03, elle a aussi fondé la Communauté de Trois - Rivières. Elle a vécu son enfance sur la Réserve Wôlinack de Bécancour, elle est déménagée à Trois-Rivières après son mariage car il existait de la discrimination elle ne pouvait demeurer sur la Réserve car elle a marié un homme de race blanche. Elle est mère de treize (13) enfants.

Mme Alicia Benson,

même si elle n'est pas la plus jeune, elle a été élue Sage de notre Région en 1989. Elle est une personne très active au sein de l'Association, Elle demeure à OKA, elle participe à toutes les assemblées de l'Alliance. Notre plaisir est de la voir travailler lors des assemblées de la Communauté. À chaque ouverture d'assemblée, Madame Benson nous fait la prière indienne afin de se rappeler que notre grand manitou va nous aider sur le développement Culturel, Spirituel, et autres.

Au niveau de l'Organisation les Sages ont leur place et ont leur propre Conseil, les élus et les membres de l'organisation n'ont aucun pouvoir sur les Sages .

EXECUTIF DE LA REGION 03 INC

Président:

Daniel Grenier,

Membre de l'organisation depuis 1979, né à Trois-Rivières ses origines amérindiennes du côté de sa mère viennent de Bécancour Ste-Gertrude, et de Notre - Dame de Lourdes Loretteville. Travaille depuis 10 ans activement au sein de l'Alliance. Il a été le fondateur de la Communauté de Shawinigan et ses buts premiers sont de venir en aide aux Autochtones Hors-Réserves.

Vice - Présidente:

Murielle Blackburn,

Membre de l'organisation depuis six ans, elle est née à Cap-de-la-Madeleine, ses origines amérindiennes du côté de son père viennent de Pointe Bleue. Elle travaille à l'exécutif de la Région depuis deux ans. Elle est active au sein de sa Communauté de Bécancour et elle veut développer une fraternité entre le peuple Autochtone.

Secrétaire - Trésorier:

Philippe Quavillon,

Membre de l'organisation depuis ses débuts. Il est actif au sein de sa Communauté de Kanesatake. Il est né à OKA, ses origines sont de la Réserve Kanesatake, il a été Statué par le bill C.31 Il travaille à la reconnaissance des Autochtones Hors-Réserves.

Local 7 d'Oka

C'est en 1972 que l'Alliance Autochtone du Québec, avec l'aide de Mme Rose Jacobsen et de sa famille forme le local 7 d'Oka.

Beaucoup d'efforts sont dépensés à organiser des activités pour recruter des fonds et travailler à l'expansion du local. Les bénévoles des premières années ont beaucoup de mérites.

En 1977, l'Alliance Autochtone du Québec obtient un projet "Canada au Travail" de plus de \$20,000.00 pour le local 7 d'Oka, ce qui permet l'embauche de 5 employés. Enfin, les efforts des premières années sont récompensés. De 36 membres, le local passe à plus de 300 membres.

Le Conseil de direction d'alors forme sa propre Corporation qui porte le nom de "Métis et Indiens sans statut d'Oka Inc." Cette initiative permet de devenir autonome et c'est nous, dorénavant, qui montons nos propres projets.

Dans les sept années qui suivent, 8 projets "Canada au Travail", 2 "Jeunesse au travail", une étude de rentabilité du recyclage des pneus et l'achat d'un immeuble pour former un O.S.B.L., permettent aux Métis et Indiens sans statut de faire leur marque dans la région.

Depuis 1987, avec l'avènement du Bill C - 31, le rôle de notre corporation est devenu un de rapprochement avec nos frères de Kanesatake et également d'appui et d'implication dans les revendications et la reconnaissance des droits de notre Peuple.

Merci à la quarantaine de nos membres qui ont travaillé sur les différents projets.

Merci à tous les bénévoles qui ont siégé sur les différents conseils de direction et de comités.

Et un merci tout spécial à Mesdames Rose Jacobsen, Michelle Sarrazin, Hélène Lauzon et Christiane Renaud qui, à tour de rôle depuis 1972, ont assumé la présidence du Local 7 et de la Corporation des Métis et Indiens sans statut d'Oka.

Actuellement, M. Philippe Quevillom est président depuis le 16 mai 1987.

Calumet de paix

Légende

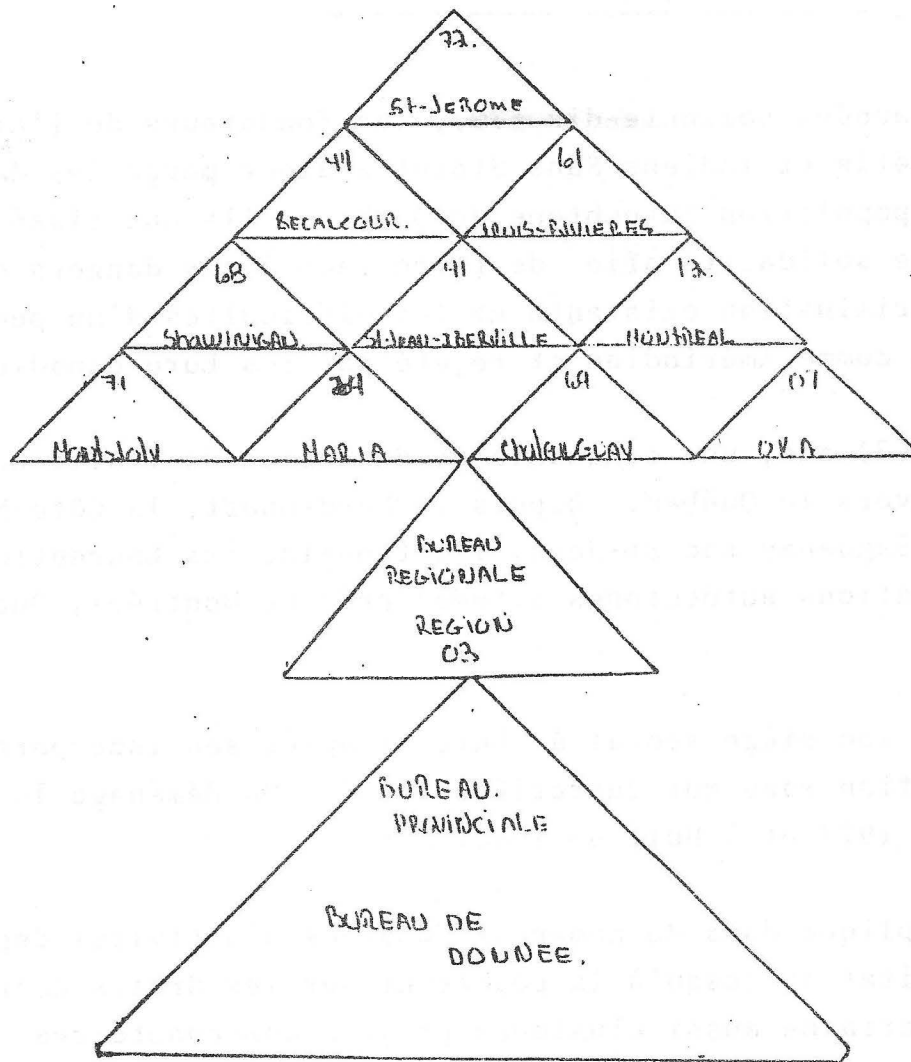
Le calumet de paix avait la même signification que l'encensoir dans le rituel de l'église qui consistait à purifier le lieu de l'assemblée, ou à chasser les mauvais esprits.

On fumait le calumet sacré, dans un dernier recours, durant une guerre, une épidémie, une sécheresse durant la lune de la faim etc.

Les deux yeux de l'aigle étaient identifiés sur le calumet. C'était l'oiseau le plus envié des peuples amérindiens, pour sa vue, sa force et son vol à haute altitude, il était aussi un signe de protection.

Le calumet sacré ne peut aller au grand soleil, ou au grand vent, sauf pour la cérémonie. La purification terminée, il doit être couvert.

Le serpent détermine les trois grands maux que l'homme blanc a amenés à l'indien: Maladies, Pollution, Politique.



Mme Alicia Murray Benson

Bonjour, nous voulons prendre un moment, pour rendre hommage à notre mère Alicia Murray Benson. Maman fait partie de l'Alliance Autochtone depuis le début.

Elle a maintenant été nommée Sage. Elle est mère de deux filles, Norma et Liette, qui sont mariées à Paul Marinier et Pierre Lefort. Liette et Pierre sont les heureux parents d'un petit garçon de 8 ans, qui se prénomme Yan.

Yan fait la fierté de sa GRand-Mère.

Nous profitons du moment pour féliciter notre mère et souhaiter longue vie à l'Alliance Autochtone.

Norma B. Marinier
Liette B. Lefort

Photo de Mme Alicia Murray Benson à la page 35.

Au tout début des années soixante-dix (70), les fondateurs de l'Alliance Laurentienne des Métis et Indiens Sans Statut avaient perçu les dangers qui guettaient la population autochtone du Québec. Ils ont tissé rapidement un réseau de solidarité afin de faire face à ces dangers et lutter contre la discrimination existante et les difficultés d'un peuple oublié non reconnu comme Amérindien et rejeté par les Euro-Canadiens.

En moins de trois (3) ans, une cinquantaine de locaux de l'Alliance sont mis sur pied à travers le Québec. Depuis le Nord-Ouest, la Côte-Nord en passant par le Saguenay Lac St-Jean, l'Outaouais, les Laurentides et certaines agglomérations autochtones situées près de Montréal, Québec et Trois-Rivières.

L'alliance aménage son siège social à Montréal après son incorporation en tant qu'association sans but lucratif en 1972. On déménage le bureau à Val d'Or en 1977 et à Hull en 1980.

L'Association s'implique dans de nombreux domaines d'activités depuis l'éducation, l'habitation jusqu'à la recherche sur les droits aborigènes. L'Alliance parraine aussi plusieurs projets communautaires créant des emplois et offrant aux Métis l'opportunité d'une formation précieuse dans leurs milieux respectifs.

Comme l'Association grandit toujours en nombre et en locaux, la tâche devient de plus en plus ardue, exigeante en temps et en argent, puisque les besoins sont mieux identifiés et urgents. L'Exécutif provincial ne peut plus suffire à la tâche.

Une restructuration devient obligatoire. Un nouvel organigramme est présenté à l'Assemblée Annuelle de 1978 et l'Alliance est subdivisée en cinq (5) régions.

Le premier objectif sera de libérer le provincial de tous les petits programmes et de préparer les dossiers afin de permettre à nos dirigeants de se consacrer essentiellement à des négociations avec les différents paliers de nos gouvernements.

Chaque région devra élire un directeur qui siègera sur le Conseil d'administration provincial, un Vice-Président et un Secrétaire-Trésorier. Le Conseil d'Administration Régional sera composé des présidents de chacun des locaux. En l'occurrence pour la Région IV Québec, Chicoutimi, St-Nazaire, Roberval, St-Félicien, St-François-De-Salles, La Tuque, Jonquière, Mistassini. Un nouveau local s'est ajouté en 1988: Normandin.

Immédiatement la région IV s'est prise en main. Dès la première réunion du Conseil d'Administration, on travaille à la rédaction d'une Constitution régionale, en vue d'une incorporation pour assurer notre autonomie.

Il est décidé que le conseil se réunirait quatre (4) fois par année et qu'une assemblée annuelle réunirait des délégués de chacun des locaux pour formuler des recommandations et définir les mandats à présenter à l'Exécutif provincial. Lors de la première assemblée annuelle, des comités sont formés pour travailler sur des dossiers: Chasse Trappe Pêche, Education, Développement économique, Habitation, Revision du membership.

La tâche n'est pas facile, le manque d'argent est le plus grand handicap. Les fonds de base alloués par le Secrétariat d'Etat n'ont pas augmentés malgré la multiplication des membres et des besoins à la base. Le provincial ne peut pas nous aider, il assume un lourd déficit. Après de longues négociations, le S.A.G.M.A.I octroie une subvention de 20 000. \$ pour chaque région.

C'est grâce au dévouement, à la générosité et à la tenacité de nos dirigeants successifs que nous avons aujourd'hui un bureau bien organisé, doté d'un système informatique. Tous les dossiers y sont enregistrés, la liste des membres, les minutes d'assemblées, la comptabilité, etc. Des programmes d'aide à l'Emploi et beaucoup de bénévolat ont permis d'accomplir un travail gigantesque tant au développement économique que culturel. Il reste beaucoup à faire, mais la région IV continue d'aller de l'avant en pilotant des dossiers tel " Le Poste de traite de Chicoutimi " .

Le journal KAWAWITEKEN (La parole) est l'outil de communication très apprécié de tous les membres de l'Alliance Région IV. Chaque local y fait part de ses activités et exprime ses idées sur des sujets les plus diversifiés susceptibles d'intéresser les membres.

Avant de terminer, nous aimerions vous informer que notre bureau régional situé au 300, Boul. St-Jude Sud, Alma, est ouvert du Lundi au Vendredi de 8:00 hres à 16:30 hres. Grâce à l'obtention d'un P.D.E, nous avons un employé qui occupera le poste d'agent de liaison pour une période de vingt-six (26) semaines, ainsi qu'une Secrétaire-Réceptionniste.

Nous comptons beaucoup sur la participation et la coopération des membres à la base, car ils sont le point de départ de notre association.

Région no 5

Nous sommes une région éloignée mais très belle. Nous formons dix communautés. Cela couvre du Havre St-Pierre à Tadoussac.

Depuis cinq ans nous avons des logements pour ceux qui ont un faible revenu. La Corporation Waskahegen et Habitation Métis du Nord nous desservent très bien. Nous avons deux travailleurs: M. Savard et M. Grimard qui sont toujours là quand nous avons besoin d'informations sur l'habitation et la rénovation. Ils nous donnent des séances d'information en tout temps quand on leur demande.

Notre région a 2 Sages: M. Raymond Hamilton et Mme Germaine Joubert qui donnent de très bons conseils car ils sont là depuis le début de l'Association.

Nous allons vivre un heureux événement au mois d'août 1991, cela va faire 20 ans que l'Alliance Autochtone existe et l'assemblée provinciale annuelle va avoir lieu dans notre région 05. Nous sommes très heureux de recevoir des nôtres de toutes autres régions.

Nous sommes choyés pour la chasse, la trappe et la pêche car nous avons de très beaux lacs, très belles rivières et surtout d'immense forêt. Les industries sont minières, exploitation du bois et d'immenses barrages hydro-électriques.

Nous avons beaucoup de ressources dans notre région éloignée mais nous sommes fiers d'en parler car elle est très belle. Nous sommes dans notre environnement: forêts, lacs, rivières. Nous sommes un peuple en harmonie. Nous sommes tous égaux.

Claudette Dupuis,
Présidente Région 05

HISTORIQUE DE LA CORPORATION WASKAHEGEN INC.

ORIGINE:

La Corporation Waskahegen est une Corporation d'habitation à but non lucratif qui fut fondée en 1971 et incorporée en 1972. Elle origine d'une volonté des membres de l'Alliance Autochtone du Québec de prendre en main leurs conditions d'habitation. Depuis 1982, la Corporation Waskahegen a évasé son champ d'action dans le but d'aider tous les Autochtones vivant hors-réserve dans la province de Québec à se loger convenablement, que ce soit Métis-Indien inscrit ou non, pour la Corporation Waskahegen sont tous des Autochtones. De plus, la Corporation Waskahegen offre ses services au niveau des Ressources Techniques aux réserves qui désirent bénéficier de son expertise et de son expérience.

OBJET:

L'objectif de la Corporation Waskahegen est d'aider les Autochtones à faibles et moyens revenus à se loger convenablement en:

- a) diffusant l'information sur les programmes existants;
- b) les conseillant quant au choix, à l'achat, à la restauration ou la construction de logements à des coûts abordables;
- c) assurant une aide technique à ceux désireux d'élaborer et de mener à bonne fin un projet d'habitation;
- d) favorisant et véhiculant l'idée du logement coopératif ou O.S.B.L. avec participation effective des membres;
- e) aidant les Autochtones à obtenir du financement et des subventions disponibles dans l'organisation des travaux de restauration et dans la gestion de projets;
- f) agissant comme agence de livraison de tous les programmes d'habitation;
- g) présentant des plans d'intervention pour la création de programmes adéquats aux Autochtones.

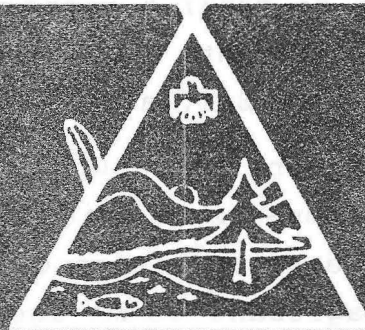
MÉCANISME DE FONCTIONNEMENT:

Par le biais des organismes autochtones à travers le Québec, la Corporation Waskahegen peut facilement communiquer avec les individus et les aider à se regrouper et s'organiser que ce soit en Comités d'Habitation ou autrement. Chaque organisme possède sa propre structure pour fonctionner, rejoindre et informer un grand nombre d'Autochtones de sa région ou de sa localité. À partir des organismes Autochtones, la Corporation Waskahegen achemine l'information de façon efficace et utile pour conseiller la clientèle Autochtone sur la façon de choisir et de décider du mode de propriété qui leur convient. Le mécanisme de fonctionnement de la Corporation Waskahegen est devenu encore plus fonctionnel et commande beaucoup plus de travail pour son personnel car le nombre de besoins est plus grand.

DIRECTION

La Corporation Waskahegen est dirigée par un Conseil de Direction composé de dix (10) directeurs, dont un (1) directeur pour chacune des cinq (5) régions de l'Alliance Autochtone du Québec, un représentant du Regroupement des Centres d'Amitié Autochtone du Québec, une représentante de l'Association des Femmes Autochtones, deux (2) membres ex-officio ainsi que le Directeur Général de la Corporation Waskahegen.

**Corporation
WASKAHEGEN
Corporation**



DOCUMENT PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL DES SAGES
EN ASSEMBLÉE ANNUELLE PROVINCIALE AOÛT 1984

LE CONSEIL DES SAGES NE DÉPEND D'AUCUN GROUPE OU COMITÉ TEL QUE DÉCRIT OU DÉFINI AU SEIN DE L'ASSOCIATION. LE CONSEIL DES SAGES DOIT SE DÉFINIR PAR LUI-MÊME ET SEULS LES MEMBRES DUMENT ÉLUS PAR LEUR RÉGION RESPECTIVE PEUVENT EN FAIRE PARTIE. UNE PERSONNE DÉSIGNÉE POUR FAIRE PARTIE DU CONSEIL DES SAGES EST ÉLUE À VIE PAR SA RÉGION LORS D'UNE ASSEMBLÉE ANNUELLE RÉGIONALE. IL NE PEUT ÊTRE REMPLACÉ OU DÉMIS DE SON POSTE POUR AUCUNE RAISON. TOUTEFOIS, LORS D'UN DÉCÈS D'UN SAGE DANS UNE RÉGION QUELCONQUE, IL PEUT ÊTRE REMPLACÉ PAR UNE AUTRE PERSONNE DUMENT ÉLUE ET RECONNUE PAR SA RÉGION. UN SAGE PEUT, EN TOUT TEMPS, SE RETIRER DU CONSEIL DES SAGES PAR UNE LETTRE PRÉSENTÉE AU CONSEIL DES SAGES OU BIEN AU CONSEIL RÉGIONAL DE SA RÉGION. UN SAGE NE PEUT ÊTRE REMPLACÉ PAR AUCUN AUTRE DÉLÉGUÉ S'IL NE PEUT SE PRÉSENTER À UNE ASSEMBLÉE DONT IL EST CONVIÉ. DANS CERTAINES RÉGIONS TOUTEFOIS, UN SAGE POTENTIEL OU SUBSTITUT PEUT ÊTRE DÉSIGNÉ POUR REMPLACER LE SAGE QUI NE PEUT ÊTRE PRÉSENT À LA DITE ASSEMBLÉE. LE CONSEIL DES SAGES A ÉTÉ FORMÉ POUR AVOIR EN PERMANENCE DES GENS QUI PEUVENT À UN MOMENT OU À UN AUTRE SE SERVIR DE LEURS CONNAISSANCES ET DE LEUR EXPÉRIENCE DE NOTRE ASSOCIATION POUR LE CAS OÙ LES MEMBRES DE NOTRE ASSOCIATION AURAIENT, POUR UNE RAISON OU UNE AUTRE, BESOIN DE CONSEILS DE GENS QUI POURRAIENT, AU MEILLEUR DE LEUR CONNAISSANCE, LEUR VENIR EN AIDE, SI UNE AIDE ÉTAIT NÉCESSAIRE. CHAQUE PERSONNE FAISANT PARTIE DU CONSEIL DES SAGES DOIT TOUT METTRE EN ŒUVRE POUR VENIR EN AIDE AUX MEMBRES DE LA RÉGION DONT ILS SONT ISSUS ET UNE TELLE DEMANDE LUI EN EST FAITE AINSI QUE LE CONSEIL AU COMPLET. LORS DE L'ASSEMBLÉE AUTRE QU'UNE ASSEMBLÉE LOCALE, LES PERSONNES, MEMBRES DU CONSEIL DES SAGES, NE DEVRAIENT PAS VOTER NI À UNE ASSEMBLÉE RÉGIONALE ORDINAIRE, ASSEMBLÉE ANNUELLE RÉGIONALE OU ASSEMBLÉE ANNUELLE PROVINCIALE. UN SAGE PEUT VOTER DANS UN LOCAL DONT IL EST MEMBRE EN SE SERVANT DE SON DROIT DE VOTE COMME MEMBRE DU LOCAL, S'IL LE DÉSIRE. LE CONSEIL DES SAGES SERA FORMÉ DE DEUX MEMBRES PAR RÉGION, POUR UN TOTAL DE 10 MEMBRES, ÉTANT DONNÉ QU'IL Y A CINQ RÉGIONS.

LE CONSEIL DES SAGES SERA OUVERT SANS PRÉSIDENT, VICE-PRÉSIDENT, ETC., CHAQUE PERSONNE EN FAISANT PARTIE À PART ÉGALE ET ENTIÈRE. TOUTEFOIS, LE CONSEIL DES SAGES, LORSQU'IL LE JUGE NÉCESSAIRE, DÉSIGNERA UN MEMBRE DU CONSEIL COMME PORTE-PAROLE SI NÉCESSAIRE. AUCUNE INSERTION NE SERA ADMISE QUANT À LA FORMATION OU À LA NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL DES SAGES DANS UNE RÉGION OU DANS CHAQUE RÉGION. AU MÊME TITRE QU'UNE RÉGION PEUT PRENDRE PART À L'ÉLECTION D'UN CONSEIL RÉGIONAL D'UNE AUTRE RÉGION, EN DEUX MOTS, UNE RÉGION NE PEUT DEMANDER À UNE AUTRE RÉGION DE CHANGER UN DE SES SAGES D'UNE AUTRE RÉGION, CAR SEULE LA RÉGION A LE DROIT DE NOMMER SES SAGES ET CHAQUE RÉGION A DÛ LE FAIRE AU MEILLEUR DE SA CONNAISSANCE ET EN NOMMANT LES PERSONNES QU'ELLE CROYAIT LES PLUS APTES À LES AIDER. QU'UNE AUTRE RÉGION OU QU'UN AUTRE INTERVENANT ESSAIE, PAR TOUS LES MOYENS, DE DEMANDER LE CONSEIL DES SAGES OU UN MEMBRE DU CONSEIL DES SAGES, LAISSERAIT CROIRE QUE L'ON CONSIDÈRE LES MEMBRES DE LA RÉGION OU DES RÉGIONS IMPLIQUÉES COMME IRRESPONSABLES À QUI IL EST ADMISSIBLE CAR LE RESPECT DE LA DÉCISION D'UNE PERSONNE DÉMONTRE LE RESPECT ENVERS LA PERSONNE OU LES PERSONNES, EN L'OCCURENCE, LES MEMBRES DE NOTRE ASSOCIATION. LES PERSONNES MEMBRES DU CONSEIL DES SAGES NE SONT NI DÉLÉGUÉES, NI MEMBRES DE L'EXÉCUTIF, NI MEMBRES D'AUCUN COMITÉ AUTRE QUE LE CONSEIL DES SAGES. ILS SONT TENUS D'ASSISTER À TOUTES LES ASSEMBLÉES OÙ ILS SONT INVITÉS, EN TENANT COMPTE DE LA MOBILITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL DES SAGES. OR, CA M'A ÉTÉ REMIS PAR LES MEMBRES DU CONSEIL DES SAGES ET C'EST UN DOCUMENT OU ENFIN LE CONSEIL DES SAGES DEMANDE À CE QUE CE DOCUMENT-LÀ SOIT ENVOYÉ À CHAQUE LOCAL ET À CHAQUE RÉGION, CE N'EST PAS UN DOCUMENT POUR AVOIR UNE RÉSOLUTION MAIS SIMPLEMENT POUR PORTER UNE RÉFLEXION.

GENEALOGIES INDIENNES

TIWESHA - RICHARD - QUEVILLON

Dans ce numéro d'Okami, ce sera au tour du nom Tiwisha et à ses noms dérivés: Richard et Quévillon, de faire la une des Généalogies Indiennes.

Si on se réfère aux "Cahiers" d'Urgel Lafontaine, dans lesquels beaucoup de généalogies indiennes sont enregistrées, ont remarqué le mariage d'un couple d'indiens Iroquois, le 11 février 1822, l'un se nomme **Joseph Tea8eakenrat** et son épouse, **Anastasie Osemenha8i**, elle est la fille mineure de Thomas Kane8atirhon (Wahta) et de Monique Wentha, les parents de l'époux, sont: **Toussaint Kentiok8en** et **Marie-Anne Ti8esa**.

Les enfants de Joseph et d'Anastasie, furent:

- 1/ **Louis qui suit (marié à Olive Bisson en 1868).**
- 2/ **Jean Toussaint (Auteur d'une Branche, voir plus loin).**
- 3/ **Anne (B) Kon8a8ennori**, mariée à François Tekerhitak8en (fils de Karhateni et d'Agnès Tiotket8k8en) le 10 février 1846.
- 4/ **Charlotte (Kahentiron)(B)**, mariée en juin 1855 à Michel Oneratoha, de Saint-Régis.
- 5/ **Marguerite (Katsitsiaronk8as)(B)**, mariée à Régis Watissrarène, de Sault-Saint-Louis, le 20 février 1848.

LOUIS TA8ENIE

1er fils du précédent, épousait le 24 février 1868, Marie-Olive Bisson, fille mineure de Michel Bisson et de Marie Oliva Quévillon. Ils eurent pour enfants:

- 1/ **Joseph Ti8esa (B) qui suit (marié à Marie-Louise Presseault).**

- 2/ Emilia (B), mariée à Adolphe Quévillon en novembre 1893.
- 3/ Annie (Anna)(B), mariée à Adélarde Presseault, le 7 janvier 1902.
- 4/ Elodie, mariée avec Hertel Malette.
- 5/ Céline (Marie-Louise)(B), mariée à Ambroise Vernham, le 19 mai 1913.
- 6/ Marie-Anne (B), inhumée le 8 février 1911, âgée de 14 ans et 6 mois.

JOSEPH TI8ESA (RICHARD)

Fils du précédent, il épousait le 24 mars 1869, Marie-Louise Presseault, fille de Ferdinand Presseault et de feu Emma Lacasse, de la Paroisse de l'Annonciation. Leurs enfants furent:

- 1/ Marie-Christine (Maria)(B), qui suit (mariée avec Joseph Eldège Quévillon).
- 2/ Joseph (B), marié à Annette Lafleur (Auteur d'une Branche, voir plus loin).
- 3/ Juliette (B).
- 4/ Joseph-Louis-Georges (B). Le 21 juin 1912, il épousait Annette Labonté, fille de Joseph Labonté (de l'Anse).
- 5/ Paul (B), marié à Annette Murray, on note qu'ils eurent 2 enfants.

MARIE-CRISTINE TI8ESA
(RICHARD)

Fille du précédent, épousait le 19 septembre 1922, Joseph-Isidore Anaclet-Eldège Quévillon, fils de Georges Quévillon et de Julienne Bertrand; ils eurent pour enfants:

- 1/ Joseph-Georges-Maurice, baptisé le 10 octobre 1923 par Urgel Lafontaine, se maria avec Evelyne Lanthier, dont il eut: Micheline - Hélène - Judith et Sylvie, laquelle épousa Gerry Bonspiel.
- 2/ Joseph-Jean-Louis, baptisé le 2 novembre 1924 (célibataire).
- 3/ Joseph-Wilfrid-Lionel-Rémi, baptisé le 4 décembre 1925 (célibat).
- 4/ Jos. Paul-René-Laurent, baptisé le 30 décembre 1927, marié avec Elizabeth Bélanger, dont il eut Laurent et Jules.

- 5/ Marie-Thérèse-Emerentienne, baptisée le 20 janvier 1929, mariée à André Sorba, dont elle eut André.
- 6/ Marie-Annette, baptisée le 4 avril 1930, décédée jeune?
- 7/ Hélène (?)
- 8 et 9/ Deux jumeaux: Pierre et André. Le premier fut marié à Marguerite Lamer, dont il eut: Carole et Isabelle.
Le deuxième, marié à Louise Lanthier, dont il eut deux fils: Richard et Daniel.
- 10 et 11/ deux autres jumeaux, Jacques et Philippe Quévillon, les deux étant célibataires.

JOSEPH RICHARD (TI8ESA)

Fils de Joseph Ti8esa (Richard) et de Marie-Louise Presseault (24 mars 1869). Epousa à Montréal, Annette Lafleur, fille d'Hormidas Lafleur et de Cordélia Charbonneau.

Enfants:

- 1/ Marie-Madeleine-Jeannine, baptisée le 4 octobre 1929.
- 2/ Cécile.

JOSEPH TOUSSAINT A8ENAKENRAT

(TIWESHA)

(Voix Blanche)

Chef, 2ème fils de Joseph Tea8eakenrat (Aile blanche) et d'Anastasie Osemnha8i, 11 février 1822. Il épousa une dénommée Marguerite (?), c'est tout ce qui est noté.

Ses enfants furent:

- 1/ Cécile (B), mariée à Joseph Denys, veuf de Marie-Madeleine Pouspiel (Ou8ari-watère) devenue veuve sans enfants.
- 2/ Louise (Rowiss) Kon8atohebstenni (on l'a surpassée) (B), mariée avec Hyacinthe Ketanatochen, fils de Moïse et frère de Jacques Moïse; elle semble avoir eu un garçon de 12 ans ?
- 3/ Nancy (B) (Anastasie Owennakon), demeurée célibataire.
- 4/ Frank, noyé accidentellement le 16 décembre 1911, avec Hormidas Laberge et John Burns. Marié à une fille Simon.

5/ Joseph, marié à Anne Beauvais, fille de Pierre Beauvais (Auteur d'une Branchette, voir plus loin).

6/ Isaac (Atrahon "Il se défend"). Marié à Anastasie Cole (Auteur d'une Branchette, voir plus loin).

JOSEPH TOUSSAIN A8ENNAKENRAT
(TIWESHA)

De son vrai nom: Joseph Tsiotsiathe, 5ème enfant du précédent, épousa Marie Beauvais, dont il eut pour enfants:

- 1/ Marie. Mariée à Jean-Baptiste Gaspé.
- 2/ Elizabeth (Tiwesha). Mariée à Adam Montour.

ISAAC ATRAHON
(Il se défend)

6ème enfant de Jean Toussaint A8ennakenrat et frère du précédent (Joseph Tsiotsiathe). Il avait épousé Anastasie Cole, fille de Michel Cole, dont il eut pour enfants:

- 1/ Léa, devint plus tard, Madame Harold Hamilton (Niagara Falls).
- 2/ Ruth, devint plus tard, Madame Bill Taunton (Toronto).

Voilà qui termine cette généalogie indienne sur la Famille Tiwesha-Richard-Quévillon, en espérant que ces quelques notes sauront apporter, comme on dit: de "l'eau au moulin".

André de Pagès
Ecrivain

Rosemère - mars 91

Sources: Cahiers d'Urgel Lafontaine.

SOUVENIR D'ANTAN

Par un beau matin de printemps, vers 1709, le chef de la tribu des Mohawks d'Oka sort de son Tee-Pee et hume l'air avec délice. Le temps est encore frisquet, mais il est dehors le torse nu, humant l'odeur du printemps, la senteur des peaux pendues pour sécher, le crotin de cheval et l'aboiement des chiens, à part cela, tout est encore calme, on est à l'aurore. Il regagne l'intérieur de son Tee-Pee, où Ikwe, son épouse, vient tout juste de se lever pour préparer le déjeuner de son homme, qui est revenu tard la veille, à cause de l'éloignement de ses terrains de chasse, l'autre côté du lac des Deux-Montagnes. Il a fait bonne chasse, et Ikwe doit se dépêcher, parce qu'aujourd'hui, c'est la journée de préparation du vin traditionnel, pour la fête du maïs au mois d'août.

En effet, ce matin-là, toutes les femmes du village doivent se réunir parce que les enfants, après avoir mangé, vont leur apporter les jeunes pousses de dandelion (pissenlit), pour préparer le vin d'honneur, parce qu'à la fête du maïs, il y vient des Indiens des autres villages. Certains sont partis depuis quelques jours, parce qu'il faut voyager à pied et certains en canot.

À cette occasion, un immense récipient fait d'écorce de bouleau a été fabriqué pour l'occasion.

Les déjeuners sont vite expédiés.

Le repas a été copieux, banique, poisson fumé et un bon breuvage au miel.

Sosse, complimente sa jeune épouse, qui lui prépare de délicieux repas, il pense avoir trouvé une bonne épouse, il la connaît depuis sa tendre enfance.

Il est maintenant âgé de 23 ans, il a gagné ses lettres de noblesse comme guerrier, il n'a plus rien à prouver, alors, un bon jour il s'est décidé et il est allé voir les parents d'Ikwe. En s'annonçant à son futur beau-père, il lui dit: J'aime ta fille et je la veux comme femme, j'ai emmené avec moi les présents que je veux t'offrir comme gage de mon honneur envers ma future épouse. Le père d'Ikwe sort de son Tee-Pee et voit un magnifique cheval, un ballot de peaux et une bonne provision de viande séchée. Il fait un pas et met la main dans celle d'Ikwe, en disant: Elle est tienne maintenant. Alors les femmes prépareront la future mariée parce que le mariage se fera à la fête du maïs, Ikwe est folle de joie, son futur homme devra durant la journée lui préparer son propre Tee-Pee, parce qu'ils ne doivent pas se fréquenter jusqu'au mariage et Ikwe doit maintenant demeurer seule.

Comme prévu, l'automne dernier, ils avaient convolé durant la fête du maïs. Ce fut une semaine inoubliable, on mangea beaucoup, on reçut de nombreux présents et signe de future maternité, Ikwe reçut un magnifique Tikinagen qui pourra servir durant plusieurs lunes, parce que le couple voulait, beaucoup d'enfants, qui égayeraient le jeune couple. Ikwe se rendit donc au centre du village qui était situé sur les dunes de sable, d'où elle pouvait voir revenir les membres d'expédition de chasse.

Les femmes étaient toutes assises au centre du village, autour du gros récipient et mâchonnaient les jeunes pousses de dandelion, et les recrachaient dans le récipient. Quand le tout fut plein, on le recouvrit d'un couvercle d'écorces. L'acidité de la salive aidant, le vin serait prêt à temps pour la fête du maïs.

(Je m'excuse, pour la recette du vin, j'admets que ce n'était pas très appétissant, il était coulé pour la fête du maïs, dans une épaisseur de mousse pendant plusieurs fois et étant devenu clair, il était servi, 2% à 3% d'alcool.)

Sans danger pour l'ivresse et pour continuer la fête, ils buvaient de la bière de maïs et tout le monde rendait grâce au Grand-Esprit pour les magnifiques récoltes et l'abondance de gibier et poissons.

Durant l'été, Ikwe préparait les peaux pour fabriquer les vêtements d'hiver. Toutes les femmes du village obtenaient la farine de maïs en le frappant durement avec un pilon dans un morceau de bois évidé, alors on faisait une pâte avec de la graisse d'ours et la banique était en quantité industrielle pour toute la tribu.

Les femmes pouvaient aromatiser la banique en l'assaisonnant avec des petits fruits et en faisaient des galettes qu'elles faisaient ensuite cuire sur des roches brûlantes.

Durant l'été, les hommes avaient chassé beaucoup de gibier, ours, chevreuils, orignaux, canards sauvages, outardes, poissons, etc., etc.

Ils avaient aussi fait bonne provision de miel sauvage, le tout étant conservé dans une immense hutte, pour que le tout soit à l'abri du mauvais temps et des animaux.

Un bon matin, Ikwe ne parut pas pour préparer le déjeuner, la tradition voulait que l'époux se rende

immédiatement auprès de sa femme, aucun mot n'était échangé, Ikwe fit seulement un assentiment de la tête, alors Sosse, fou de joie, remercia le Grand-Esprit de la progéniture que son coeur voulait bien lui donner.

Il prit sa femme tendrement dans ses bras et le couple bascula sur les peaux d'ours. Le déjeuner pouvait retarder un peu.

Quand le couple sortit du Tee-Pee, Sosse entreprit une danse endiablée et lança des cris de joie, tout le monde sut la raison.

Alors, lentement, Sosse entreprit la construction d'un Tee-Pee séparé, car lors de la délivrance, Ikwe, devait être sans la présence de son époux à ce moment, seules les vieilles sages-femmes y étaient admises.

Alors, Ikwe se mit à préparer les nouveaux vêtements pour l'hiver qui s'annonçait rude, les soirées se passaient en doux murmures d'amour et de joie, et le temps passa rapidement. Ikwe était sous la garde des sages qui lui faisaient boire une décoction de ces larges feuilles que l'on appelle "bois blanc", cette décoction faciliterait le travail au moment de la naissance.

Les bonnes grands-mères travaillaient jusqu'au crépuscule, pour préparer tout un assortiment de beaux vêtements, faits de peau de daim très souple. Le tout était déposé dans le futur Tee-Pee que Sosse avait préparé pour son Ikwe bien-aimée.

L'hiver était mauvais cette année-là, une chance que Sosse avait construit un Tee-Pee solide et les fissures entre les panneaux de bouleau étaient bien bouchées avec la gomme d'épinette, pour rendre l'abri étanche et confortable.

L'hiver se passa trop lentement au gré d'Ikwe, elle était sûre que ce serait un garçon, une sage-femme l'avait vu en songe.

Le nouveau-né était attendu pour le mois de mai.

La tradition voulait que le père choisisse deux noms, un de garçon qui devait être prestigieux et rempli d'histoire.

Et celui d'une fille devait être aussi renommé, selon la tradition, c'est-à-dire, chargé de tendresse et d'habileté.

Ikwe était préparée lentement par les sages-femmes et la délivrance approchait à grands pas. Pendant ce temps, Sosse chassait aux alentours et pêchait de magnifiques esturgeons, dans le lac des Deux-Montagnes, que les femmes coupaient en minces filets et les fumaient au-dessus un bon feu d'érable, ce qui lui donnait un goût sucré parce qu'on y jetait du bois d'érable vert pour produire de la fumée. Un bon matin, Sosse partit pour visiter ses pièges à ours et par inadvertance, il posa le pied sur un piège, les dents du piège se refermèrent cruellement sur sa jambe. Il essaya d'ouvrir le piège, mais sans succès parce que sa blessure le faisait cruellement souffrir, il décida de bouger le moins possible, il était sûr qu'on s'inquiéterait de son absence au village, et que l'on viendrait à sa recherche, il attendit deux jours souffrant cruellement, alors le soir, un hibou vint se percher au-dessus de lui, il savait que le hibou était l'âme d'un de ses ancêtres, alors il s'endormit sans souffrance.

Pendant ce temps au village, Ikwe s'inquiéta et dit aux guerriers son inquiétude et que Sosse était supposé revenir le soir même.

Ils partirent à la recherche de Sosse qui était à environ, une demi-journée de marche vers le nord, ils finirent par le trouver, presque agonisant, dû à l'importante perte de sang et le ramenèrent au guérisseur du village.

Il lui fit boire une décoction qui le fit tomber dans un profond sommeil, et il commença à nettoyer la chair noircie autour de la plaie, pendant ce temps, Ikwe vint aux nouvelles. Le guérisseur lui dit, femme retourne vers ton Tee-Pee, je guérirai Sosse, après l'avoir bien nettoyé, il choisit plusieurs feuilles d'un tabac spécial et les appliqua sur la jambe blessée.

Au bout de deux semaines, la jambe de Sosse commença à devenir moins noire, le mauvais esprit se retirait de la jambe, un matin Sosse se sentit plus vigoureux, alors il commença à se lever et marcher avec une branche faite en forme de "y".

Deux autres semaines passèrent et le moment de la naissance approchait.

Sosse revint au Tee-Pee en boitant, le guérisseur avait fait un bon travail et le tabac sacré avait guéri sa jambe, il pourrait marcher en boitant un peu, mais c'était mieux que l'amputation.

Un bon matin de mai, Sosse s'éveilla et trouva la couche de sa femme vide, il se leva d'un bond et courut vers le Tee-Pee de la délivrance, il n'entendait rien, les femmes Indiennes, accouchaient dans le silence et accroupie.

Peu de temps après, une sage-femme vint lui annoncer la naissance d'un garçon, alors fou de joie il fit la tournée du village pour répandre la bonne nouvelle.

Alors, les femmes préparèrent un grand festin pour l'après-midi, parce que l'enfant devait apprendre son nom, avant toute chose.

Le lendemain à l'aurore, Sosse prit l'enfant et l'éleva au bout de ses bras et l'offrit et lui dit dans une oreille, le Grand Esprit est le seul plus grand que toi, et dans l'autre, il lui dit ton nom est Makwa, c'était un nom chargé d'histoire et de bravoure.

C'était le nom du grand chef des petits-hommes, vivant sous terre.

Le village approuva frénétique son choix, et l'on regarda le petit Makwa avec envie.

La vie reprit son cours, le petit Makwa s'amusait à tirer les oreilles des chiens qui se sauvaient à son approche, l'enfant était choyé par toutes les femmes du village. Il grandit en sagesse et en beauté, lors de ses 10 lunes, Ikwe ne sortit pas pour le repas, Sosse fou de joie, se précipita vers le Tee-Pee, et le même cérémonial se répéta cette fois, la naissance était prévue pour la fête du maïs, Sosse n'en était pas peu fier. L'été passa rapidement en préparatifs en vue de l'hiver, et vers la fin de juillet, Sosse trouva encore un matin la couche de sa femme vide.

Le tout se passa rapidement, cette fois, on espérait une fille parce que la tradition devait se perpétuer. Après un travail laborieux, Ikwe donna une fille à Sosse, cette fois on lui donna le nom de Tanis, nom de son illustre grand-mère morte l'automne précédent.

Alors la tradition était assurée, la vie continue dans le bonheur le plus total, Sosse était rendu à ses 35 lunes, un bon matin il se mit à tousser et crache du sang, le guérisseur fut averti, il arriva avec ses herbes magiques et soigna Sosse durant une longue période, finalement Sosse se remit, mais quelques années plus tard

Jean-Paul Simon

Sr Marie-Laure Simon, c.n.d.

La personnalité religieuse de ce numéro d'Okami est une fille mohawk d'Oka. Comme notre numéro est surtout consacré à l'Alliance Autochtone, il était normal que nous choissions la seule personne amérindienne d'Oka à devenir religieuse.

Marie-Laure Simon (mohawk) née à Oka, fille de Mathieu Simon et de Justina Martin. Elle est, aujourd'hui, religieuse de la Congrégation-de-Notre-Dame, enseignante (orthopédagogue) auprès des enfants inadaptés, ayant des troubles de comportement et de conduite (*t.c.c.) Voilà ..., une vie heureuse est une vie sans histoire.

Marie-Laure Simon, c.n.d.

Voir sa photo à la page 36.

Voici l'école Indienne:

Six Nation Kanesatake Indian School

Le gymnase se trouve à gauche de l'école et un peu en retrait. C'est là qu'aura lieu la réception après l'inauguration de la statue de Kateri Tékakwhita, le 21 avril 1991

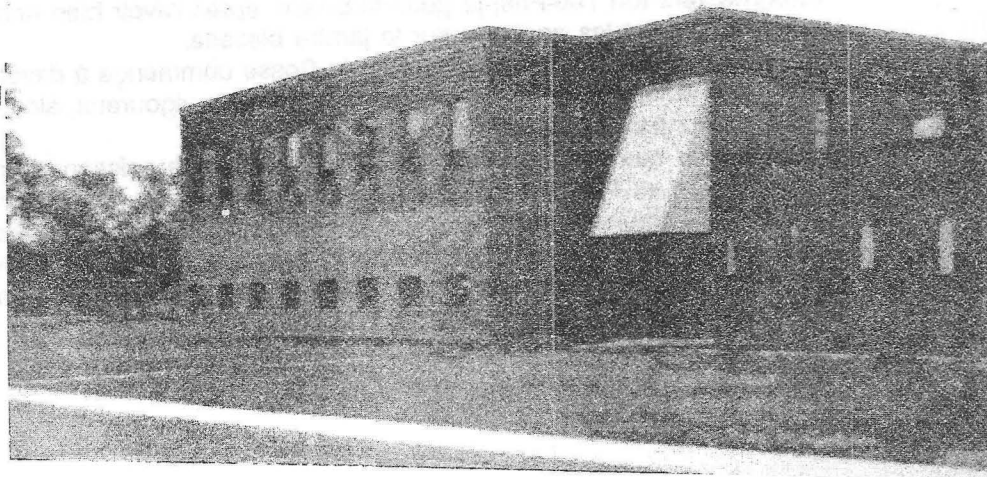


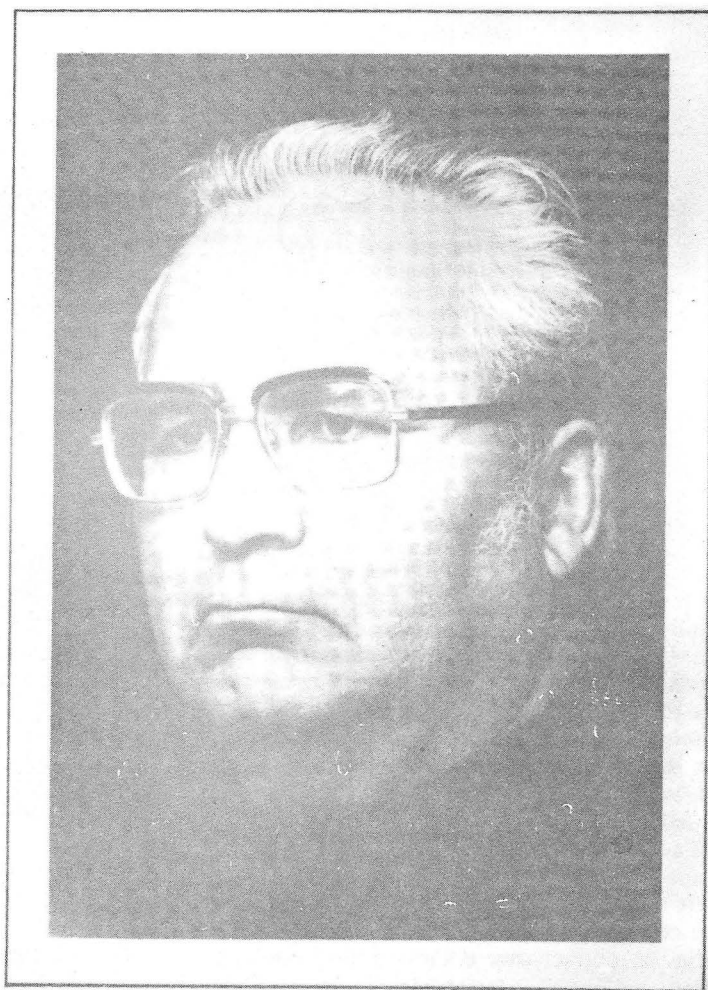


Photo de la famille de M. Philippe Quevillon

1ère rangée: Maurice, Maria Cristina Tewisha, Thérèse, Pierre; 2ème rangée: René, André, Jacques, Philippe, Lionel. Jean-Louis était absent. Les 9 enfants sont statués indiens.



Mme Alice Murray Benson
voir texte p. 21



(Photo: Marie-Anne Boulay)

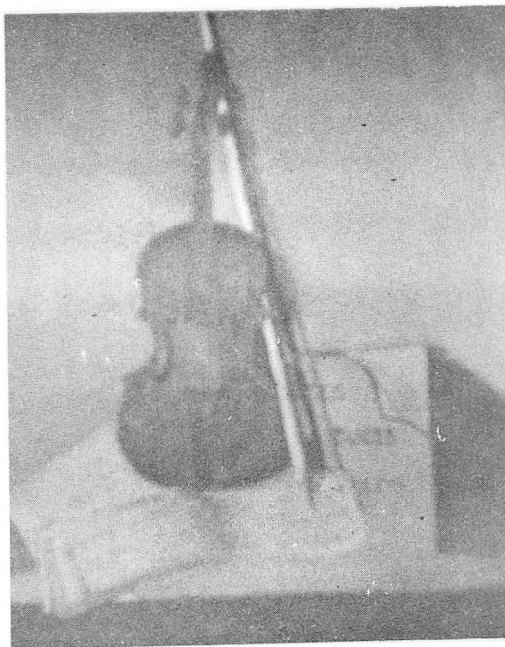
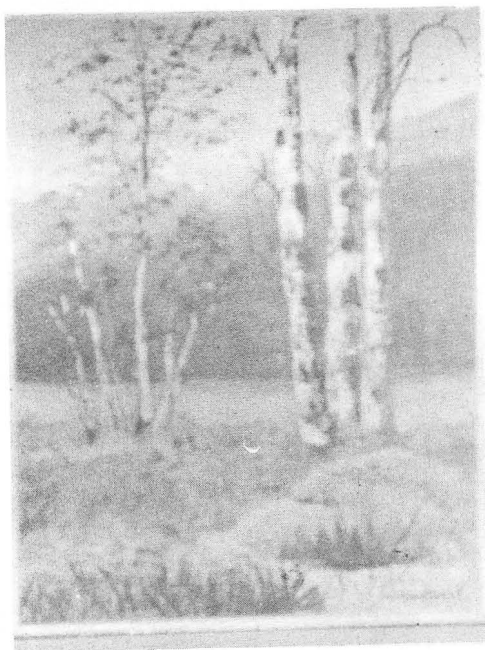
Feu KERMOT A. MOORE, fondateur de l'A.L.M.I.S.S. et auteur
du présent ouvrage.



Sr Marie-Laure Simon, c.n.d.
voir texte p. 34



M. Jacques Bourgault, sculpteur
et la statue de Kateri
Voir texte p. 5



Lysane Kawennotie Cree
voir texte p.52

Peintures de Mme Marguerite Rivest
voir texte p. 49

HISTOIRE

Le Centre Onen'to:kon a été établi en 1986 et c'était un projet du Gouvernement canadien et des communautés Mohawks de Kahnawake et de Kanesatake. Opérant sous les auspices du fédéral du programme National sur l'Abus des Drogues et des Boissons (N.N.A.D.A.P.), le Centre de traitement est situé à Kanesatake avec bureaux aussi à Kahnawake et à Montréal. Après consultation, Kahnawake et Kanesatake ont signé conjointement une entente de contribution avec Santé & Bien-être Canada. L'opposition initiale de la communauté non-indienne d'Oka a finalement donné raison aux Autochtones et le programme offre donc les services nécessaires aux communautés autochtones de Kahnawake et de Kanesatake.

STRUCTURE

Onen'to:kon est dirigé par un Comité de 9 directeurs représentatifs de Kahnawake et de Kanesatake: 5 de Kahnawake, 3 de Kanesatake et 1 de Montréal. L'exécutif, dont le Président, le Vice-président et le secrétaire sont élus parmi les membres directeurs du Comité tous les ans. La responsabilité de l'administration et de la mise en marche du programme est divisé entre un directeur exécutif et un directeur du 'traitement'. Le directeur exécutif est responsable de l'ensemble du programme et des services physiques du programme tandis que le directeur de 'traitement' est responsable des affaires cliniques incluant le traitement en tant que tel ainsi que l'aide et les conseils nécessaires.

Responsabilités

Onen'to:kon offre (i) un programme non-médical pour les autochtones adultes qui ont des problèmes de drogue et d'alcool et ceci dans un environnement communautaire et résidentiel, (ii) il offre aussi un service d'aide et de conseils pour les communautés de Kahnawake Kanesatake et Montréal. Son objectif principal est de fournir de l'information pertinente et de l'aide au point de vue traitement. Le programme lui-même consiste à aider les individus à atteindre les buts fixés, en trois étapes. Le support et la stabilité aident ces individus à atteindre le but principal qui est celui de vivre dans un environnement sans drogue et sans alcool. Les conseils et l'aide sont offerts afin de faciliter leur épanouissement personnel et de leur faire voir l'évidence de leur dépendance. Finalement, le but à long terme est d'éliminer complètement cette dépendance et ce but est finalement atteint par d'autres rencontres futures visant à reprendre confiance en soi-même et ainsi se reconnaître une identité positive.

Onen'to:kon n'est pas un centre médical de désintoxication, mais il offre un programme d'une durée de 6 semaines (16 lits), et aussi un programme familial pour ceux qui sont pris dans ces problèmes,

Un rapport comptable est envoyé à Kahnawake et à Kanesatake par le Bureau de direction et un rapport conjoint de ses activités est également remis au Conseil Mohawk des deux territoires.

AUTORITE

Les services du centre Onen'to:kon ont été établis sous les auspices du Ministère de la Santé et du Bien-être social, branche des services médicaux. Il a été officiellement reconnu comme absolument nécessaire par Kahnawake et Kanesatake et il est entièrement supporté dans ses efforts d'impliquer les communautés autochtones dans le traitement de ces dépendances.

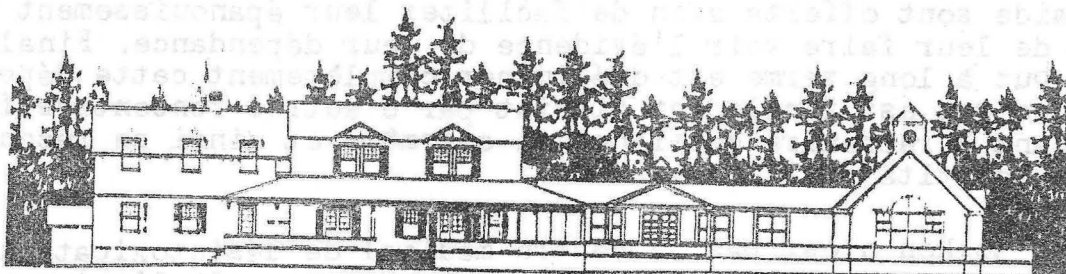
FINANCE ET GERANCE

Le personnel comprend 16 memores, incluant 2 directeurs, 4 intervenants extérieurs, 3 intervenants résidentiels, 3 animateurs de nuit et 4 aides soutien.

Le programme administre un budget de \$496,000.00 qui provient d'une entente entre le département de la Santé et du Bien-être social et les communautés Mohawks de Kahnawake et de Kanesatake.

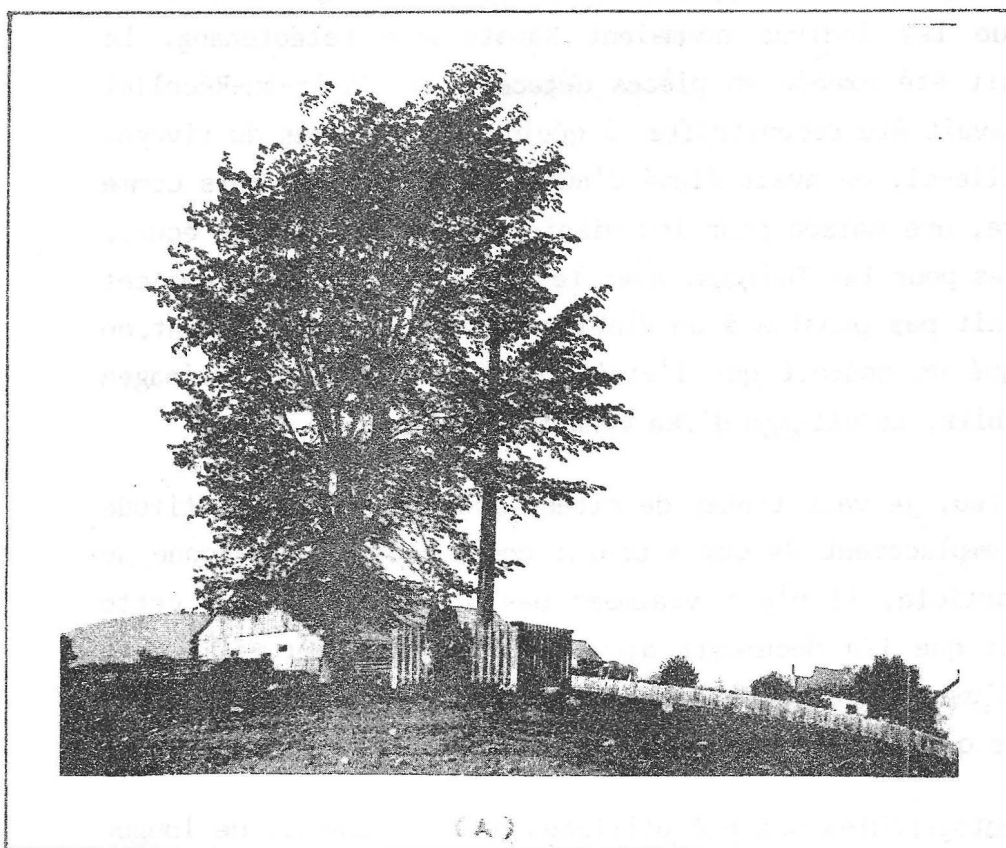
ONEN'TO: KON TREATMENT SERVICES

P.O. BOX 89
KANESATAKE, QUEBEC JON 1E0
TEL: (514) 479-8353



HISTORIQUE SUR LA CROIX COMMEMORANT

LA PREMIERE FONDATION DE LA MISSION



Le 8 juin 1987, suite à une résolution du Conseil de la Société d'Histoire d'Oka, j'étais mandaté pour effectuer des recherches concernant l'emplacement d'une croix ayant commémoré le premier site de fondation de la Mission du Lac et du Village, avant que les Sulpiciens ne l'établisse définitivement à la Pointe d'Oka.

Cela a pris bien du temps, mais ce ne fut pas sans raison, car voyez-vous, il n'existe aucun document concernant cette croix, qui aurait, dit-on, été plantée vers 1867, si, par contre, des informations existent, elles doivent être bien cachées! Quoiqu'il en soit et après bien des recherches que j'ai entreprises, il en ressort que cette croix a bel et bien existé (voir la photo ci-haut), dans les lignes qui suivent, je vais vous expliquer le résultat de mes recherches et ma théorie à son sujet.

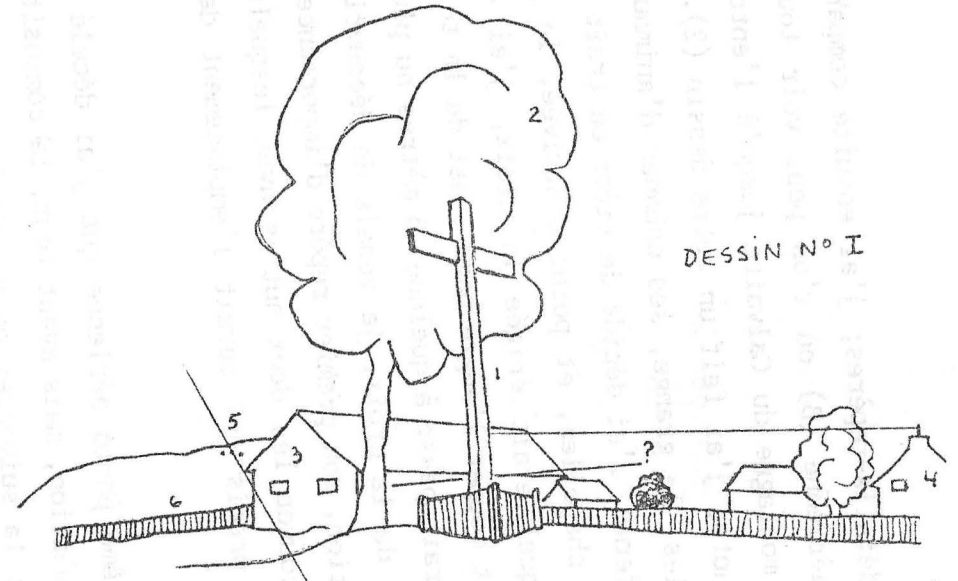
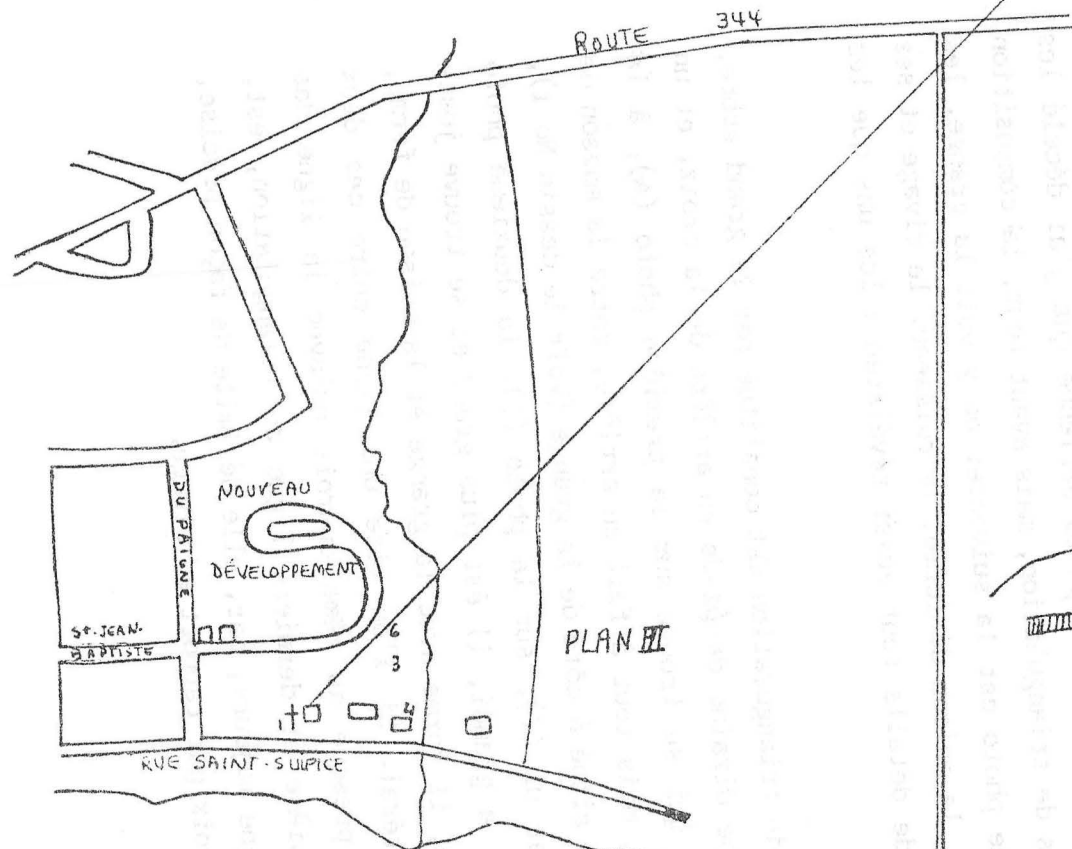
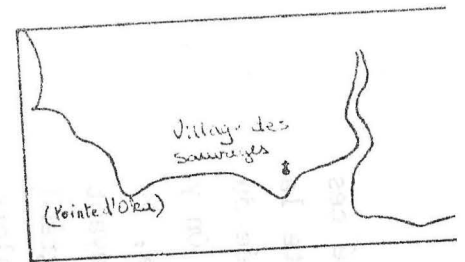
A l'origine, on a érigé cette croix vers 1867 pour commémorer et identifier l'emplacement supposé du premier village et de la chapelle, que les indiens nommaient Kanatatonke Keteotenang. La chapelle avait été amenée en pièces détachées du Sault-au-Récollet en 1721, et avait été reconstruite à quelque 300 mètres du rivage. Autour de celle-ci, on avait élevé d'autres bâtiments en bois comme le presbytère, une maison pour les missionnaires, une grande écurie et des cabanes pour les Indiens. Avec le temps, on s'aperçut que cet endroit n'était pas propice à un établissement durable, en amont, on avait remarqué un endroit qui l'était plus, en 1727, on déménagea pour s'y établir, le village d'Oka venait de naître.

En premier lieu, je vais tenter de situer avec le plus d'exactitude possible, l'emplacement de cette croix; comme je l'ai mentionné au début de l'article, il n'y a vraiment pas d'information sur cette affaire, soit que les documents aient été détruits, ou mélangés à d'autres. C'est surtout à partir de photos et de détails géographiques que je suis arrivé à un résultat.

Nombre de photographies ont été utilisées pour ce travail de longue haleine, précisément 3 d'entre-elles qui proviennent du Fonds René Marinier, p.s.s., dont Monsieur Roger Marinier est le dépositaire en partie, et que je remercie pour l'attention qu'il a portée à ma demande. Deux de ces photos sont aériennes, quant à la troisième, elle est prise au niveau du sol. Faute de documents, ces photos les ont remplacés, j'en ai tiré le maximum, elles m'ont fourni des détails précieux qui m'ont permis d'établir des repères à partir desquels j'ai pu situer la croix avec 95% de probabilité. On dit parfois "un dessin vaut mille mots", et bien, une photo en vaut dix mille.

Nous allons donc nous transporter sur le terrain grâce à ces photos. Sur la photo avec laquelle j'ai débuté l'article, on peut voir la croix au milieu d'un champ, entourée d'une petite clôture et un personnage est debout à côté (1), en arrière, un grand arbre (2), plus loin, une grange (3) et dans le fond, la montagne avec les chapelles du Calvaire (5), à la droite de la photo, une maison de ferme avec sa clôture (4). A partir de cette photo, j'ai reproduit un dessin (1).

CALVAIRE
5



DESSIN FAIT À PARTIR D'UNE PHOTO
PRISE EN 1905 (FONDS RENÉ MARINIER).
C'EST À PARTIR DE CELLE-CI QUE J'AI
PU ÉTABLIR LES REPÈRES POUR
SITUER LA CROIX QUI MARQUAIT
LE PREMIER EMPLACEMENT D'OKA.
A.P.

LAC DES
DEUX-MONTAGNES

EMPLACEMENT JUSTIFIÉ
DE LA 1^{re} CHAPELLE D'OKA
1721.

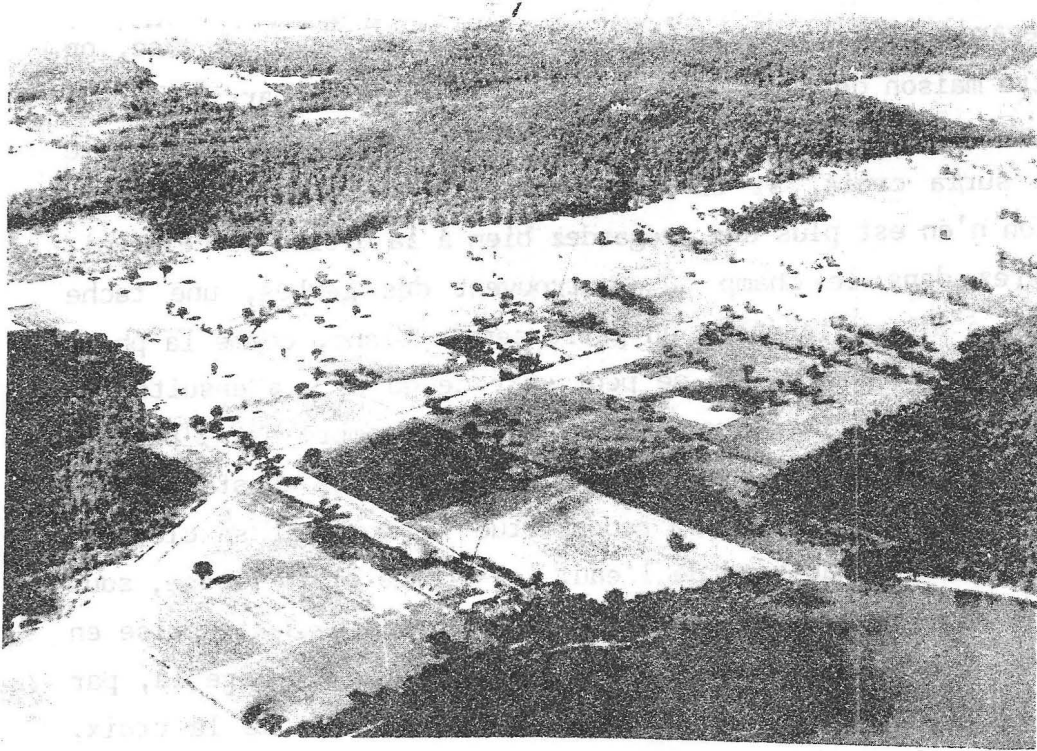
RIVIÈRE AUX
SERPENTS

A. de Pagès
d.l.

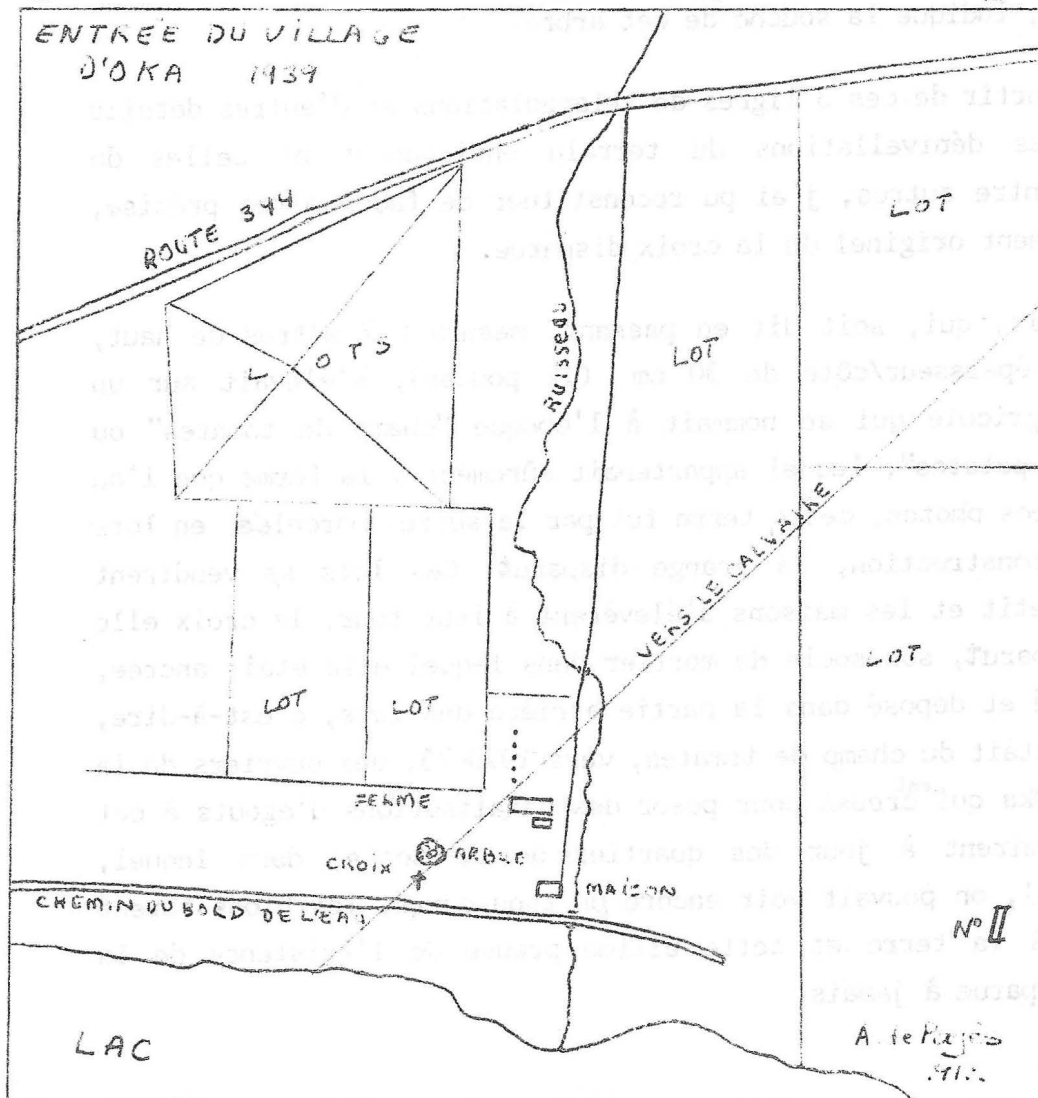
sur lequel on voit les détails-repères; j'ai ensuite comparé ces détails avec une photo aérienne (B) où l'on peut voir toute la région qui s'étend de la montagne du Calvaire jusqu'à l'entrée du village d'Oka, de cette photo, j'ai fait un autre dessin (2). On y voit là aussi, les chapelles, la grange, ses cabanes d'animaux, le grand arbre, la maison de ferme. J'ai décidé de tirer un trait ayant pour point de départ, les chapelles, et point d'arrivée, le grand arbre feuillu au pied duquel était érigée la croix, j'ai alors constaté que ce trait venait couper l'angle nord-ouest de la toiture de la grange, de plus, ce trait passe à quelque 5 mètres au plus, à la droite du personnage et de la croix, je venais de découvrir ma première ligne de triangulation, mon premier repère d'importance, il ne me restait plus qu'à trouver les deux autres avec lesquels je pourrais définir un point précis qui serait l'emplacement de la croix.

C'est en examinant la deuxième photo aérienne que j'ai décelé les deux autres lignes de triangulation, mais avant tout, la composition de cette troisième photo est la suivante: on y voit la grange, les cabanes d'animaux, la maison de ferme, le ruisseau, le rivage et ses contours, autant de détails tout aussi révélateurs les uns que les autres.

Le deuxième trait de triangulation est constitué par le grand arbre, celui qui est à une dizaine de pieds en arrière de la croix, et un autre plus petit, qui se trouve sur la première photo (A), à la droite de celle-ci, mais tout à fait en arrière, entre la maison de ferme et le cabanon situé à côté de la grange (Voir le dessin No 1), il est identifié par un (?), sur la photo (C), la deuxième photo aérienne, cet arbre a grandi, il est plus grand et se trouve juste au bord du ruisseau, il forme avec la grange et la maison de ferme, un triangle équilatéral. Si l'on tire une ligne entre ces deux arbres, on arrive presque au même endroit qu'avec la ligne des chapelles. La troisième et dernière ligne de triangulation, est, quant à elle, la ligne majeure, car, elle délimite de façon précise, la distance de la croix par rapport au rivage.



B PHOTO DU FOND RENÉ MARINIER



Si on regarde bien la photo (A) et le dessin (1) qui va avec, on voit cette maison de ferme tout à fait à la droite en arrière d'une longue clôture de bois. Sur cette photo, cette maison semble enlignée sur la croix, si on examine ensuite la photo (C), cette impression n'en est plus une, regardez bien à la droite de celle-ci, vous verrez dans le champ où se trouvent des gerbes, une tache sombre que j'ai soulignée par un petit cercle blanc, comme la photo se termine à cet endroit, on ne peut voir ce qu'il y a ensuite. Je suis, pour ma part, convaincu que cette tache sombre est l'ombrage de la clôture qui préservait la croix, vous pourrez constater qu'à la suite de cette photo, j'ai reconstitué la croix et sa clôture, ainsi que le chemin du bord de l'eau, les arbres et le rivage, sous forme d'un dessin, il faut préciser que cette photo a été prise en 1939, date à laquelle il semble que la croix était encore là, par contre, le grand arbre qui se trouvait à l'arrière de la croix, n'existe plus, la petite croix blanche qui se trouve tout près de la grange, indique la souche de cet arbre.

Donc, à partir de ces 3 lignes de triangulations et d'autres détails comme, les dénivellations du terrain environnant et celles du rivage, entre autres, j'ai pu reconstituer de façon assez précise, l'emplacement originel de la croix disparue.

Cette croix, qui, soit dit en passant, mesurait 7 mètres de haut, avec une épaisseur/côté de 30 cm (12 pouces), s'élevait sur un terrain agricole qui se nommait à l'époque "champ de tomates" ou "champ de patates", lequel appartenait sûrement à la ferme que l'on voit sur les photos, cette terre fut par la suite, morcelée en lots pour la construction, la grange disparut. Ces lots se vendirent petit à petit et les maisons s'élevèrent à leur tour, la croix elle aussi disparut, son socle de mortier dans lequel elle était ancrée, fut enlevé et déposé dans la partie arrière des lots, c'est-à-dire, ce qui restait du champ de tomates, vers 1970-75, des ouvriers de la voirie d'Oka qui ^{ont} creusé pour poser des canalisations d'égouts à cet endroit, mirent à jour des quartiers de ce socle, dans lequel, semble-t-il, on pouvait voir encore un trou carré, les blocs furent mélangés à la terre et cette ultime preuve de l'existence de la croix, disparue à jamais.

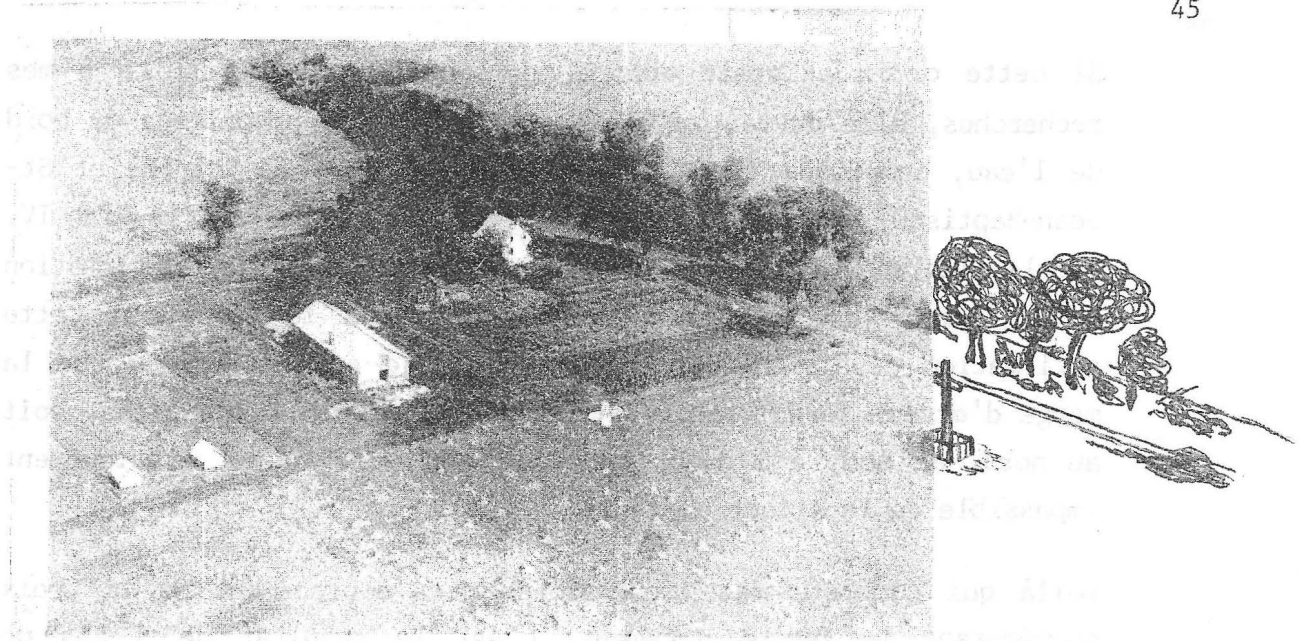
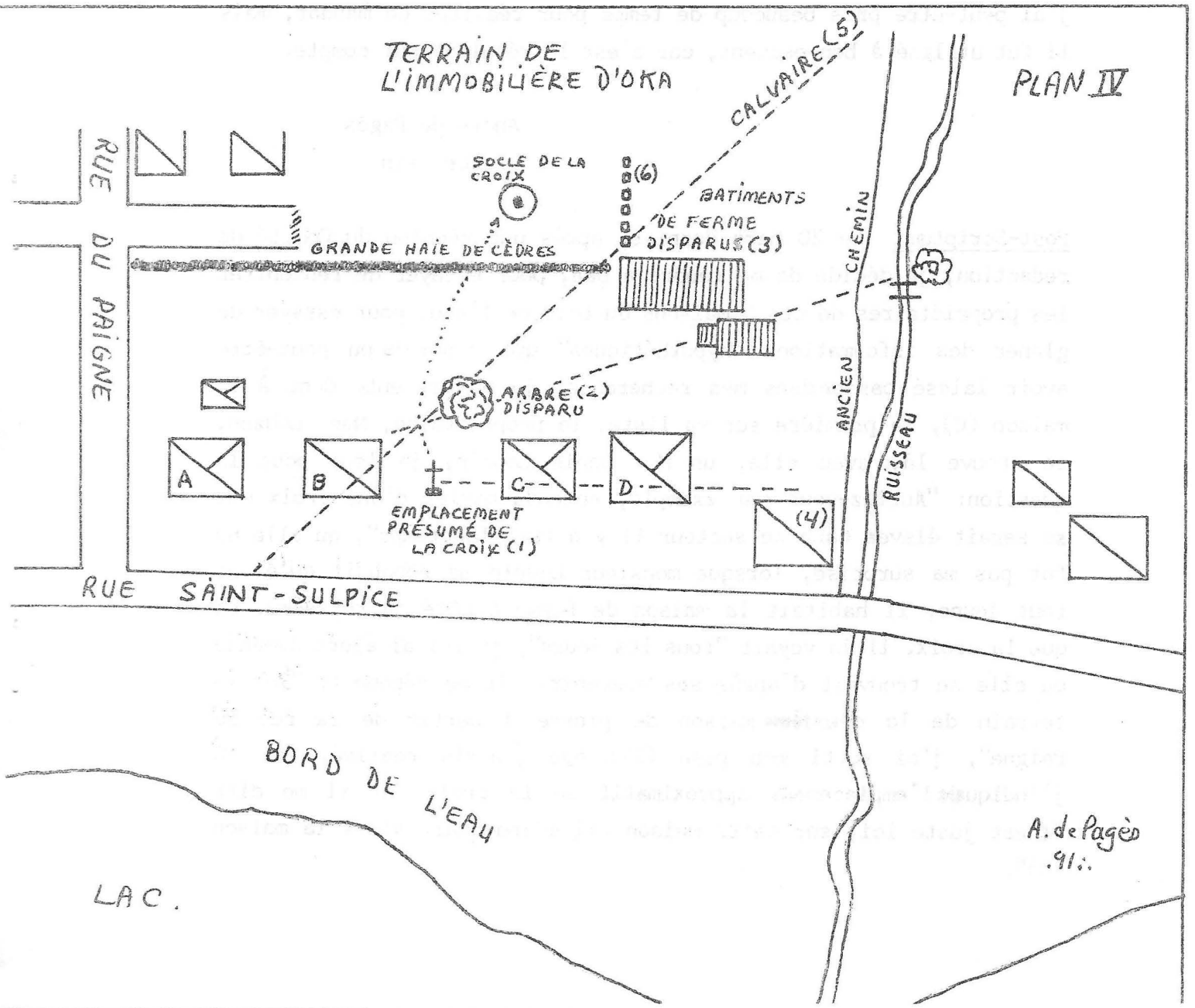


PHOTO DU FONDS RENÉ MARINIEK



Si cette croix existait encore, personnellement, et suite à mes recherches, elle devrait s'élever sur une des 5 propriétés du bord de l'eau, comprises entre les rues Du Paigne - St-Sulpice et St-Jean-Baptiste, entre les deux propriétés identifiées sur le Plan IV, par les lettres (B) ou (C), évidemment, ce n'est qu'une affirmation à 95% comme je l'ai dit antérieurement dans le texte, si cette affirmation devait se révéler inexacte, je suis convaincu que la marge d'erreur serait seulement de quelque dizaines de pieds, soit au nord, au sud, à l'ouest ou vers l'est, car il est pratiquement impossible de la situer ailleurs.

Voilà qui complète mes impressions sur l'emplacement de la Croix commémorant le 1er emplacement, c'est le résultat de 3 ans de recherches, je peux dire maintenant, avec satisfaction, que j'ai peut-être pris beaucoup de temps pour réaliser ce mandat, mais il fut utilisé à bon escient, car c'est le résultat qui compte.

André de Pagès

Ecrivain

Post-Scriptum: Le 20 mars dernier, après une réunion du Comité de rédaction, je décide de me rendre à Oka, pour essayer de rencontrer les propriétaires de ces 5 maisons du bord de l'eau, pour essayer de glaner des informations "hypothétiques" que j'aurais pu peut-être avoir laissé passer dans mes recherches; je me présente donc à la maison (C), la première sur ma liste, la propriétaire, Mme Lauzon, se trouve là, avec elle, un M. Denis Laurin, je leur pose la question: "Auriez-vous par exemple, entendu parler d'une croix qui se serait élevée dans ce secteur il y a très longtemps", qu'elle ne fut pas ma surprise, lorsque monsieur Laurin me répondit qu'étant tout jeune, il habitait la maison de ferme à côté du ruisseau, et que la croix, il la voyait "tous les jours", je lui ai alors demandé où elle se trouvait d'après ses souvenirs, il me répondit: "Sur le terrain de la deuxième maison de pierre à partir de la rue Du Paigne", j'ai sorti mon plan (IV) que j'avais réalisé, et, où j'indiquais l'emplacement approximatif de la croix, et il me dit: "C'est juste ici, sur cette maison (il m'indiquait alors la maison (B))".

Je trouve cela extraordinaire, car, premièrement, si j'en étais pas retourné sur place pour essayer à nouveau de glaner d'hypothétiques renseignements, je n'aurais jamais pu compléter mon affirmation de 95%, il y aurait toujours eu dans mon esprit, cette part de pourcentage (5%) qui aurait été l'interrogation du doute. Au début de mes recherches, j'avais essayé à plusieurs reprises de contacter la plupart des propriétaires de ces maisons, mais à chaque fois ceux-ci n'étaient pas chez eux, par la suite, j'ai délaissé ces entrevues.

Deuxièmement, en mettant ma modestie en veilleuse, je suis très satisfait du bien fondé de mes recherches, entre autres, à partir de ces 3 photos, car elles m'ont permis d'établir une triangulation tellement juste, que l'emplacement que j'ai présumé pour la croix, était éloigné d'une vingtaine de pieds à l'est de l'emplacement originel, donc, ma marge de 5% était vraiment au-dessus de la réalité. Donc, pour revenir à mon article premier et, pour rectifier cet emplacement, je dirai de se rapporter au Plan IV, la croix est placée entre la maison (B) et (C), pour la voir où elle se trouvait exactement, il faut la placer sur le carré de la maison (B), dont le propriétaire **est** monsieur Claude Vézina.

Rosemère, 21 mars 91:.

André de Pagès

Je tiens à remercier Monsieur Roger Marinier pour m'avoir permis d'utiliser des photos du Fonds René Marinier, pour mes recherches ainsi que Monsieur Denis Laurin, pour son information pertinente, et toutes les personnes que mes recherches ont pu déranger, mais qui m'ont apporté leur attention.

APPELLATIONS DIVERSES DU VILLAGE
DE KANESATAKE

Canaghsadagaes,	Johnson (1767) dans N.Y. Doc. Coll. Hist.VII, 958/1858.
Canasadagas	Johnson (1763) idem. 582.
Canasadaugas	Eastburn (1758)(Drake, Trag. Wild, 283/1831).
Canasadogh	La Tour (1779), Carte.
Canasadogha	La Tour (1782) idem.
Canasatauga	Smith (1799)(Drake, Trag. Wild, 181, 1841.
Canassadaga	Colden (1727),Five Nat. 172, 1747.
Canassategy	Weiser (1753) N.Y. Doc. Coll. Hist. VI 795, 1855
Caneghsadarundax	Message (1763) association de Canasasaga et Arundax (pour Adirondacks).
Canessedage	Gouverneur du Canada (1695).
Cannusadago	Pétition de 1764.
Canossadage	Romer (1700).
Conaghsadagas	Confédération des Canajoharie (1759).
Conasadagah	Stoddert (1750).
Conasadago	Murray (1782),Vermont Hist. Soc. Coll. II.
Conasadauga	Eastburn (!758).
Conessetagoes	Clinton (1745),N.Y. Doc. Coll. Hist. VI.
Conestauga	Smith (1843).
Conissadawga	Hale (1827), N.H. Hist. Soc. Coll. II.
Connasedagoes	Bouquet (1764)
Connefedagoes	Hutchins (1778),Ind. Tribes, VI.
Conossedagoes	Thompson (1825).
Connosedage	Hansen (1700).
Ganesatagué	Document datant de 1741.
Kanassatagi lunuak	Gatschet, Penobscot, Maine (1887).
Kanesatake	Cuoq, (Lexique Iroquois, 1883).
Scawendadeys	Johnson (1747)
Lac de deux montagnes	Johnson (1763).

André de Pagès (91)

HISTO-ART

C'est avec plaisir que je vous retrouve, chères lectrices et chers lecteurs, à travers cette rubrique de HISTO-ART.

Nous parlerons surtout de peinture cette fois-ci. En premier lieu, permettez-moi de vous présenter une rencontre avec Marguerite Rivest, artiste-peintre.

Bonne lecture,

Christian Mailhot.

Rencontre avec Marguerite Rivest

Au pied de la désormais célèbre Côte Saint-Michel dans le village d'Oka, à deux pas du lac des Deux-Montagnes et juste en face de la somptueuse forêt de pins vit une passion.

Cette passion a 75 printemps et ne semble pas s'apaiser.

Au contraire, deux ou trois toiles déjà avancées attendent le pinceau de cette femme qui semble être inépuisable tant par sa verve que par son travail.

Nous avons affaire à une élégante dame qui, une fois les présentations d'usage terminées, nous fait découvrir un monde de couleurs et de formes tout à fait varié.

Cette femme se nomme Marguerite Rivest. Elle est artiste-peintre.

Les études à l'École Normale de Montréal, sous la tutelle de Mère Saint-Jean-de-Rome, de 1932 à 1934 lui donnèrent une solide base en dessin et en aquarelle.

Puis vint sa rencontre avec Soeur Edmée Crête, de la congrégation des Soeurs de Sainte-Croix à Ville Saint-Laurent, qui l'initia à la peinture à l'huile.

Depuis, elle a peint plus d'un millier de tableaux tout en enseignant plusieurs matières dans les écoles publiques pendant 27 ans.

Il y a quelques années, elle avait jusqu'à 42 élèves adultes qui suivaient ses cours de peinture chaque semaine.

Pendant sa carrière, elle a exposé ses tableaux dans plusieurs villes dont Sainte-Thérèse, Oka et Ville Saint-Laurent.

Sa peinture se veut figurative. Elle ajoutera aussi que son style est représentatif des scènes de la vie de tous les jours.

Marguerite Rivest peint encore beaucoup et déborde d'inspiration.

Elle a aussi beaucoup d'admiration pour les peintures Tiengo, Esthel Allard, Don Heasley et Soeur Edmée Crête dont elle possède plusieurs oeuvres.

Voici deux photographies de ses oeuvres.

(Voir les photos à la page 36)

Texte, recherche et photographies par
Christian Mailhot.

DES MURS COLORIÉS...

Francine Mainville, responsable de la bibliothèque municipale du village d'Oka, avait une idée en tête depuis quelque temps.

Cette idée était de «donner des murs» à différents artistes-peintres de notre communauté.

Étant une femme d'action, elle réalisa son projet et c'est en décembre 1990 qu'eut lieu une première exposition à la bibliothèque municipale.

L'artiste était Lise Quinn. Elle y exposa une quarantaine de toiles pendant plusieurs mois et le village d'Oka fit l'acquisition d'une de ses oeuvres.

Depuis le 3 mars 1991, c'est Marcel Charest qui expose ses tableaux à cet endroit. Environ soixante de ses oeuvres tapissent les murs de la bibliothèque.

Passant de L'aquarelle à l'huile avec quelques oeuvres à l'encre, c'est tout un univers que le visiteur découvre.

Charest nous étonne tant par la qualité que par la quantité de son oeuvre.

Une prochaine exposition suivra bientôt et nous fera découvrir les travaux de plusieurs étudiants en dessin d'Oka.

Si des artistes de notre région sont intéressés à nous faire voir leur travail, il est possible de rencontrer Francine Mainville à la bibliothèque municipale aux heures d'ouverture.

En attendant, allez voir ces murs remplis de couleurs et de formes.

Texte et recherche par
Christian Mailhot.

Savoir ne pas dire ce que l'on pense... même quand il faut le dire...!

Je vous rapporte ici un brin de causerie entre Mozart et Salieri, deux compositeurs qui travaillaient pour le même prince au XVIII^e siècle.

À la fin d'un concert au cours duquel Salieri avait dirigé un de ses opéras, il était de mise que les dignitaires et les autres compositeurs de la cour aillent le féliciter.

Ceci embêtait notre pauvre Mozart qui, en plus d'être un rival de Salieri, n'était pas un fervent admirateur de ses oeuvres.

Mais coutume exigeant, Mozart dut aller serrer la pince de Salieri.

Et Salieri en profita pour lui demander: «Cher Mozart, comment avez-vous trouvé ce concert?»

Mozart de répondre:

«C'est la première fois que j'entends une telle musique».

Salieri rétorqua:

«Mais expliquez-vous cher ami, vous voulez dire que vous avez aimé?»

Et Mozart avec un geste d'éloquence répondit:

«Seul Salieri pouvait écrire une telle oeuvre!»

Que pensait vraiment ce coquin d'Amadeus ?

Enfin, je vous souhaite, chères lectrices et chers lecteurs, santé et bonheur jusqu'à la prochaine parution de l'OKAMI.

À bientôt,

Christian Mailhot.

HOMMAGES RENDUS A DEUX ETUDIANTES MOHAWKS DE KANASARAKE

Lysane Kawennotie Cree est une jeune étudiante du Secondaire V à "Sacred Heart School of Montreal". Elle est aussi Amérindienne résidant à Kanasatake.

Lors d'un concours organisé par "The Royal Commonwealth Society", concours littéraire entre les écoles participantes du Commonwealth, pour le Québec, donc, première étape, Lysane s'est classée première de la catégorie "A", 15-16 ans.

Pour l'étape suivante, son essai "Living behind the Warriors Lines", est déjà parti en Angleterre pour y être jugé de nouveau, mais cette fois-ci, entre 4,000 participants des écoles du Commonwealth, à travers le monde.

Voir photo p.36

.....

Lysane est la fille de Mme Lyse Charbonneau Cree, membre du Bureau de Direction de la Société d'Histoire d'Oka Inc. et de M. J.-Robert Cree.

Lysane Kawennotie Cree

Shawna Auwehokon Etienne est une étudiante du Secondaire III à "Kahnawake Survival School". Elle est aussi une Amérindienne de Kanasatake. Lors du même concours littéraire, elle s'est classée première de la Catégorie "C"- 13-14 ans. Tout comme Lysane, son essai sera jugé en Angleterre, "The Story of July 11th, 1990".

Lundi, le 11 mars dernier, à l'Hôtel Reine Elizabeth de Montréal, elles ont reçu, lors d'un banquet, chacune un diplôme et une récompense en argent.

Elles pourraient plus tard, se mériter chacune un voyage en Angleterre et avoir la chance de rencontrer de grandes personnalités de la littérature et être aussi présentées à sa Majesté Elizabeth II.

.....

Shawna est la fille de Mme Debbie Etienne.

.....

La Société d'Histoire d'Oka Inc. est heureuse d'offrir ses félicitations à ces deux étudiantes et leur souhaite la meilleure chance possible.

Texte et photo:
Mme Lyse Charbonneau Cree
Texte dactylographié:
Germaine Chené Raynauld

* FORMULE D'ADHESION DATE: *

* Je renouvelle ma cotisation () 15.00\$ pour un an *

* Je suis un nouveau membre () 15.00\$ pour un an *

* Ci-inclus mon chèque payable à LA SOCIETE D'HISTOIRE D'OKA INC. *

* () SIEGE SOCIAL: 2029 CHEMIN OKA *

* C.P. 999 OKA JON 1EO *

* Nom *

* Adresse *

* Code No. de téléphone *

NOTE: La cotisation est valable pour l'année où elle est payée, elle donne droit aux Okami précédents. Cependant une cotisation remise après le 1er novembre s'appliquera pour l'année suivante.

Les personnes qui préfèrent se procurer le Journal chez les dépositaires, le prix est de 2.00\$ l'unité. Pour un numéro spécial, comme Vol. VI, no 1, printemps 1991, c'est 3.00\$.

Dépositaires:

Le Magasin de La Trappe: 1400, chemin Oka
 Dépanneur HO: 22, rue Annonciation
 Dépanneur WHON: 94, rue Notre-Dame
 Supermarché d'Oka METRO: 31, rue Notre-Dame
 Dépanneur HYE Enr.: 257, St-Michel
 Le Carrefour du Bricoleur d'Oka Ltée: 265, St-Michel
 Bijouterie Lafrance (Mme G. Lafrance), 146, rue Notre-Dame
 La Laiterie (Cercle de fermières, saison estivale) 2027, chemin Oka

On peut trouver tous les numéros du Journal au "Magasin de La Trappe".

Buts: Les buts pour lesquels la Corporation est constituée sont les suivants:

- 1- Grouper toutes les personnes intéressées à l'Histoire d'Oka désireuses de participer à des rencontres, des études, des recherches ou autres activités en vue de mieux connaître et faire connaître l'Histoire d'Oka.
- 2- Soutenir l'intérêt de la population locale par les événements et faits historiques ayant marqué la naissance et le développement de la région.
- 3- Veiller à la conservation et à la mise en valeur des sites, monuments, documents et autres objets à caractère historique.
- 4- Publier et diffuser ou susciter la publication ou la diffusion de tout article, périodique, bulletin, brochure, revue, volume ou autres écrits relatant des faits ou situations passées relatifs à la vie et aux moeurs de la population.
- 5- Favoriser les recherches et les visites éducatives sur l'Histoire régionale en fournissant dans la mesure du possible, aux différentes institutions les informations et les documents de références appropriés.
- 6- Susciter l'utilisation du contexte historique régional d'Oka à des fins culturelles et touristiques.
- 7- Promouvoir la protection du Patrimoine et effectuer des recherches sur la Généalogie et l'Histoire.

* Courrier deuxième classe
 * Enregistrement No 8503
 * Port payé à Oka, Qué, JON 1E0
 * Port de retour garanti

* OKAMI
 * C.P. 999
 * Oka, Qué
 * JON 1E0

* Publication: 4 fois par année ISSN 0835-5770
 * Date de parution: 21 avril 1991
 * Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
 Bibliothèque nationale du Canada

* La Société d'Histoire d'Oka Inc. est membre de la Fédération des Sociétés d'Histoire du Québec.

Logo de l'Alliance Autochtone du Québec

Description du Logo

Les éléments de force de la nature

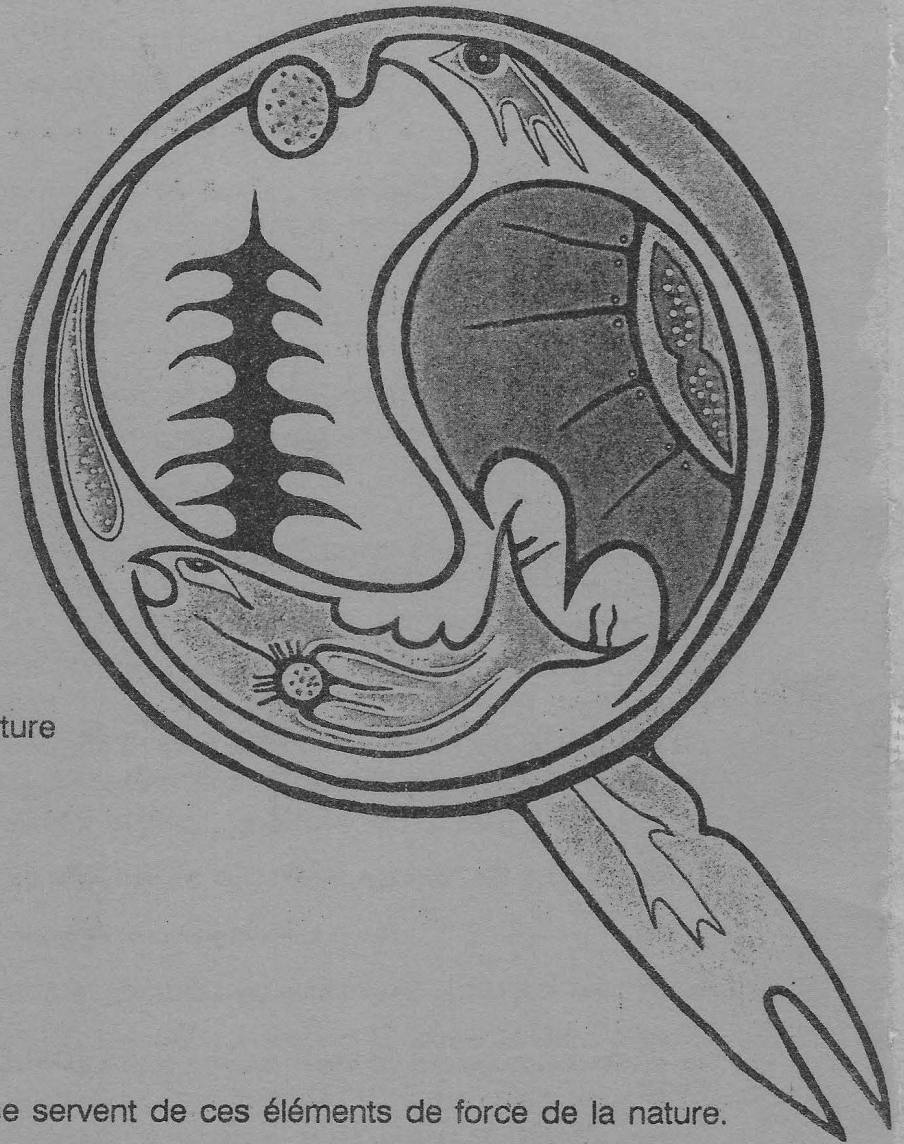
Air = aigle - puissance

Eau = poisson - nourriture

Terre = arbre

Plume en bas = Québec

Tous les peuples amérindiens se servent de ces éléments de force de la nature.



MERCI À NOS COMMANDITAIRES

Liste des donateurs pour la commandite de l'OKAMI

- 1 - Loisir, Chasse et Pêche (opération comtés)
- 2 - Restaurant au Cap Rouge Inc. (M. Jean-Guy Landry, Prop.)
- 3 - Alliance Autochtone Région 01 = Abitibi - Témiscamingue
- 4 - Alliance Autochtone Région 02 = Pontiac - Gatineau - Labelle
- 5 - Alliance Autochtone Région 03 = Montréal
- 6 - Alliance Autochtone Région 04 = Saguenay - Lac St-Jean
- 7 - Alliance Autochtone Région 05 = Côte Nord